Vol 5—No 82 QUEBEC LUNDI, 8 SEPTEMBRE 1890 EDITION QUOTIDIENNE

PRIX DE L'ABONNEMENT

EDITION QUOTIDIENNE
Un an ... $3 00
Huit mois ... 2 00
Six mois ... 1 50
Quatre mois ... 1 00

EDITION HEBDOMADAIRE
Un an, au comptant, d'avance ... 75

LA JUSTICE

"DIEU ET MON DROIT."

TARIF DES ANNONCES
Première insertion ... $0 10
Autres insertions ... 0 05
Avis de naissance, mariage ou décès ... 0 25

BELLEAU & Cie administrateur
BUREAUX: 111, Cote Lamontagne, Basse-Ville, Quebec.
Rédacteur en chef: ERNEST CHOUINARD

DERNIERES DÉPECHES

LA MOTION DU SENATEUR SHERMAN EN FAVEUR DE LA RECIPROCITE COMMERCIALE

Entrevue avec l'honorable M. Longley sur son voyage à Washington

RÉSERVE PRUDENTE DES MINISTRES FEDERAUX

Ottawa, 6 septembre—Le *Globe* de Toronto publie une intéressante entrevue de son correspondant à New-York avec l'honorable M. Longley, procureur général de la Nouvelle-Ecosse, sur le résultat du voyage de ce dernier à Washington.

Voici en substance quelle a été la réponse de M. Longley qui, on le sait, s'était rendu à la capitale de l'Union pour tâcher d'obtenir des hommes d'Etat américains quelque déclaration en faveur de la Réciprocité Commerciale entre le Canada et les Etats-Unis.

"Je suis enchanté de mon voyage. Grâce à M. Erastus Wiman, j'ai pu obtenir des entrevues avec les principaux sénateurs et représentants du congrès démocrates et républicains. Vous ne sauriez croire avec quel plaisir j'ai constaté le sentiment amical et les bonnes dispositions qui animent ces hommes d'Etat distingués à l'égard du Canada. Lorsque je suis parti pour me rendre à Washington, franchement, je ne pensais pas pouvoir obtenir rien de défini en faveur de la Réciprocité commerciale de la part du congrès américain, vu que la session est très avancée ; mais, à ma grande satisfaction, à l'ouverture de la séance du Sénat lundi matin, un des chefs républicains les plus marquants du *Sénat américain*, le sénateur Sherman *a donné* avis d'une résolution en faveur de la Réciprocité avec le Canada. Il va sans dire que cette résolution avait déjà été livrée à la publicité par la presse du Canada avant cet avis du sénateur Sherman.

—Pensez-vous, a demandé le journaliste, que le sénat américain va adopter cette résolution ?

—D'après les entrevues répétées que j'ai eues avec le sénateur Sherman et les principaux politiques des deux chambres, je suis porté à croire qu'elle sera en effet adoptée par le sénat ; et, si elle est adoptée par ce corps, je suis sûr de son succès au congrès. Le parti démocrate est complètement en faveur du principe de relations plus étendues entre le Dominion et la République et n'opposera aucune objection à l'adoption d'une résolution dans le sens de telles relations ; je suis heureux aussi de constater que plusieurs des chefs républicains les plus distingués ne sont pas moins en faveur de cette politique. Si, à l'ouverture de la prochaine session du congrès en décembre, le gouvernement américain offre d'établir la Réciprocité commerciale avec le Canada, cette démarche aura une influence énorme au Canada. Sir John Macdonald, poussé au pied du mur, ne pourra plus atermoyer, il lui faudra se prononcer bon gré mal gré. Et la voie sera toute faite pour le parti libéral aux prochaines élections générales.

"*Quoiqu'il arrive de la motion de M. Sherman quant à présent, je n'ai pas le moindre doute que le sentiment du Congrès américain est favorable à la Réciprocité avec le Canada.*

"Et je n'hésite pas à dire que c'est grâce aux efforts énergiques et incessants de M. Wiman, qu'on prend tant d'intérêt à cette question vitale et à Washington et dans les autres parties des Etats-Unis.

"Le peuple du Canada ne saurait non plus être insensible aux services rendus en cette matière par le représentant de l'Illinois, M. Hitt, et par e représentant de l'Ohio M. Butterworth. Tous deux ont travaillé ferme en faveur de relations commerciales plus intimes avec le Canada dans un temps où cette question inspirait très peu d'intérêt aux politiques américains.

— Qu'avez-vous entendu dire au sujet de l'Annexion aux Etats-Unis ?

— Rien du tout. Les Américains ne songent pas à discuter cette politique. Ils ont autres choses à penser"

Les ministres fédéraux, il va sans dire, ont été interviewés relativement à la motion Sherman, mais tous se sont montrés très réticents et ont essayé de s'échapper par la tangente.

Sir John Thompson a répondu qu'il ne peut rien dire de précis sans avoir au préalable consulté sir John Macdonald et ses collègues. Il soulève quelques objections surtout en ce qui concerne le trafic en franchise du charbon de la Nouvelle-Ecosse, mais ne se prononce pas contre la motion.

L'honorable M. Foster préfère se taire, tout en paraissant admettre dans sa réponse circonspecte que la motion a du bon.

L'honorable M. Dewdney, ministre de l'Intérieur, a observé qu'une partie de la presse conservatrice a parlé favorablement de la résolution de M. Sherman, et il trouve qu'en principe elle semble raisonnable.

Les autres ministres ne sont ni plus expansifs ni plus explicites.

Nouvelles de Montréal

La taxe d'eau.—Le prix du pain.—La Quarantaine de la Grosse Ile.—Personnel.

(Par le télégraphe du C. P. R.)

Montréal, 7 septembre.—Deux avocats éminents, MM. Barnard et Doherty publient dans les journaux leur opinion que la taxe d'eau ne saurait être prélevée cette année dans la ville de Montréal.

—Sir Alexander Campbell, lieutenant-gouverneur d'Ontario, est au Windsor.

—L'honorable Daniel Dougherty a été fêté pendant son séjour ici. Un dîner lui a été donné hier au St-James Club et hier soir chez sir Donald Smith.

M. Dougherty est parti aussitôt après pour New-York par voie du Delaware et Hudson.

—Le steamer de la malle est arrivé à Liverpool samedi matin.

—La Chambre de Commerce de cette ville vient de se joindre à celle de Québec pour demander au gouvernement fédéral de faire à la quarantaine de la Grosse Ile les améliorations demandées par le Dr Montizambert.

—Louis Cyr publie dans les journaux des défis en se proclamant le champion du monde en fait de force musculaire.

—Sir Henry Tyler, président de la compagnie du Grand-Tronc et sir Joseph Hickson, gérant, sont attendus à Montréal cette semaine.

—L'honorable M. Robidoux vient de former société avec MM. Préfontaine, M. P., St-Jean et Gouin.

—L'honorable M. Chapleau est attendu ici demain.

—Des centaines de touristes de Québec sont arrivés ce matin à bord du vapeur *Trois-Rivières*.

—Le *Monde* et la *Presse* contenaient hier soir en tout environ deux colonnes de matière à lire chacune. Tout le reste était en annonces. Les malheureux acheteurs étaient furieux et juraient de ne plus se laisser duper.

—Nos boulangers se sont donné la main pour augmenter le prix du pain ; de 16 cents il est porté à 18 par quelques-uns; par d'autres à 19 cents, à 20 et jusqu'à 21 cents, dit-on.

—On se propose d'organiser en cette ville un club favorable à la réciprocité.

Echos de la Capitale

Ottawa, 6 septembre. — Sir John Macdonald qui est de retour depuis hier, refuse de dire quelle serait sa politique si la mesure du sénateur Sherman en faveur de la Réciprocité était adoptée par le congrès des des Etats-Unis. Il croit que cette démarche est la preuve que les principaux hommes d'Etat de la république sont bien disposés à l'égard du Canada.

—Il est probable que M. Toussaint Trudeau sera fait ingénieur-chef des canaux tout en conservant sa position actuelle. M. Schriber, ingénieur-chef des chemins de fer a fait de grands efforts pour avoir cette position, déclarant même que les devoirs de sa présente charge n'étaient pas très onéreux. Mais sir Hector ne l'a pas écoutée.

—On parle d'entreprendre prochainement de grands travaux d'agrandissement au canal Morrisburg. Quoique M. W. I. Poupore, M. P. P., soit le plus bas soumissionnaire pour ces travaux, ce n'est pas lui qui obtiendra le contrat.

DEMENTI FORMEL AUX DENEGATIONS DE SIR JOHN MACDONALD

Au sujet des terres qu'il a achetées à la Virginie, E. U.

Ottawa, 6 septembre.—Sir John Macdonald a essayé de faire contredire par les journaux à sa dévotion la nouvelle que lui, sir Charles Tupper et d'autres ont acheté des terres à la Virginie, mais une dépêche de Wheeling W., Va., détruit facilement toutes les dénégations menteuses de la presse tory à ce sujet :

"N'ajoutez aucune foi aux dénégations des ministres fédéraux, dit cette dépêche, relativement au syndicat écossais-canadien dont fait partie le très honorable sir John Macdonald, sir Charles Tupper et d'autres et qui a acheté à la Virginie-Ouest plus de 300,000 de terrains renfermant des mines de charbon et de riches forêts.

Les agents des terres de la Virginie-Ouest affirment que l'achat a été bien et dûment fait et que les noms des susmentionnés apparaissent au nombre des acquéreurs dans le contrat."

NOTES

Pronostic météorologique pour les vingt-quatre heures.

Observatoire de Toronto

7 septembre, minuit.

Bas Saint-Laurent et Golfe—Vents modérés ou plus forts ; temps beau et chaud ; ondées à quelques endroits vers le soir.

Quelques unes des toilettes remarquées au bal de Spencer-Wood :

MADAME ANGERS :—Toilette— Satin blanc broché brodé en perles. Parure—Diamants.

LADY SHEA : —Toilette—Jupe pompadour broché avec ruches de satin crême ; tablier de satin crême brodé en perles et cristaux chatoyants ; corsage pompadour broché brodé en perles. Parure—Diamants et saphires.

MADAME C. LANGELIER : —Toilette —Robe de soie blanche moirée et argent —Parure—Perles canadiennes et diamants.

MADEMOISELLE DE SALABERRY :— —Toilette : Jupe de tulle gri e brodée ; corsage satin avec roses.—Parure — Perles.

MADEMOISELLE BOSSÉ : — Satin et tulle blanc avec guirlandes de roses et de muguets.

MADEMOISELLE THIBAUDEAU : - Tulle étrusque et satin.—Parure—Perles.

MADEMOISELLE DOBELL :—Soie gros grain rose avec garniture de tulle.

MADEMOISELLE LEMOINE :—Soie blanche et gaze. Parure—Perles.

Nous croyons savoir que l'honorable M. Laurier est actuellement à écrire l'histoire politique du Canada depuis l'Union jusqu'à nos jours.

Ce travail sera publié dans les deux langues.

Une discussion est engagée dans la presse sur le chef probable de l'opposition à la prochaine session. Il ne saurait y avoir de doute cependant que ce sera l'honorable M. Blanchet, député de Beauce. M. Blanchet a d'ailleurs fait acte d'autorité en ordonnant au sergent d'armes de ne placer personne du côté de la gauche sans son assentiment.

Depuis lundi, on arrête dans l'Etat de New-York les enfants âgés de moins de 16 ans qui fument la cigarette sur la voie publique.

Quand arrêtera-t-on dans notre province les enfants qui fument crânement la pipe ?

On pouvait voir à la messe de huit heures hier matin que tout le monde était rentrée en ville. La Basilique était bondée.

Le steamer de la malle *Circassian* est arrivé à Québec hier après-midi.

Les journaux d'Angleterre rapportent une nouvelle reculade de Lord Salisbury relativement à la politique du Home rule.

Il paraît que les ministres du gouvernement britannique préparent actuellement une mesure pour abolir la charge de lord lieutenant de l'Irlande et instituer un simulacre de gouvernement autonome en ce pays.

Son Altesse Royale le prince George de Galles a accepté officiellement, vendredi, le bal qui lui était offert par les citoyens de Québec.

Son Excellence le gouverneur-général et Lady Stanley de Preston, Son Honneur le lieutenant-gouverneur et madame Angers ont aussi accepté l'invitation d'y être présents.

Un exemple de l'énorme richesse individuelle aux Etats-Unis.

Dans la seule ville de New-York, il y a aujourd'hui mille propriétaires dont la fortune est de plus d'un million ; il y en a cinq mille dans le reste de l'Union.

démocrates de Lewiston, Etat du Maine, ont choisi à l'unanimité M. C. H. Osgood, T.T. Callahan, W. H. Dickey et F. X. Belleau, pour leurs candidats à l'élection des représentants à la législature.

Le candidat démocrate pour le poste de gouverneur de l'Etat est M. Thompson.

Dans un discours prononcé l'autre jour dans le Maine, E.-U., M. Blaine a dit :

"Je désire déclarer que dans mon opinion les Etats-Unis sont arrivés à un point où le devoir le plus impérieux est d'étendre le champ de leur commerce avec l'étranger. "...................

"Je crois que le courant, inévitable, de l'opinion publique tend à faire augmenter la liste des articles admis en franchise."

Samedi dernier, M. Jos. Boivin, assistant-secrétaire provincial, et madame Boivin ont visité l'hospice de la Délivrance, à Lévis, en compagnie de plusieurs amis.

On leur a fait toute une ovation. Il y a eu présentation d'adresse et un très joli banquet.

dialogue entre le sénateur Sherman des Etats-Unis et sir John Macdonald, le paternel premier ministre du Dominion.

M. Sherman— Maintenant, monsieur, montrez-nous une liste des articles de commerce sur lesquels vous voulez accorder la réciprocité avec les Etats-Unis.

Sir John—Oh ! oh !.... Eh bien, d'abord, je vais consulter les accapareurs et les monopoleurs, qui souscrivent si généreusement à nos fond d'élection....

La liste qu'ils produiront nous vous la soumettrons tout comme s'il elle avait été dressée par notre gouvernement.

Samedi dernier on a signé au département des Travaux publics le contrat pour l'amélioration du Palais de Justice de Montréal, c'est M. Charles Berger, de Montréal, qui est chargé de ce travail.

..Les plans sont très beaux et feront du Palais de justice un des édifices les plus beaux de la ville, tout en donnant un espace suffisant pour la transaction des affaires.

L'honorable M. Garneau a surveillé la chose avec le plus grand soin, exigeant que les additions s'harmonisent parfaitement avec l'architecture de l'édifice. Nous pouvons dire dès maintenant qu'il y a parfaitement réussi et que le nouveau Palais de justice sera aussi agréable à la vue qu'il est utile.

Les vaisseaux de guerre *Canada* et *Trush* partent demain pour Montréal.

Les échevins Villeneuve et Rolland de Montréal sont arrivés à Québec hier matin, délégués par le conseil de ville pour s'entendre avec l'amiral Watson sur les détails de la réception qui sera faite au prince George.

M. et madame Simpson et M. et madame Barron partent aujourd'hui pour Arthabaska au ils vont passer quelques jours chez l'honorable M. Laurier.

Sir John Macdonald est de retour à Ottawa depuis samedi.

Dans les cercles sociaux de cette ville on ne tarit pas d'éloges sur le compte de son Honneur le lieutenant-gouverneur Angers et madame Angers. Tout le monde s'accorde à déclarer qu'il était impossible de mieux faire les honneurs de Spencer Wood. Les jardins illuminés ont rappelé a beaucoup de gens l'exposition espagnole qui fait les délices des citadins de la ville de Londres.

Le choléra vient d'éclater simultanément sur trois points du Portugal.

Hier était le cinquante-deuxième anniversaire de la naissance de Mgr Bossé, préfet apostolique du golfe Saint-Laurent.

Il n'y aura pas de réunion du Conseil des ministres d'ici à quelques jours.

Monseigneur l'archevêque de Toronto a adressé au clergé de son diocèse une circulaire leur demandant de réunir tous les renseignements qui concernent les mariages mixtes contractés dans les églises catholiques durant les dernières années, et les effets de ses mariages sous le rapport de la religion des époux et des enfants.

L'honorable Horace Archambault et madame Archambault sont partis pour Montréal hier matin par le Grand-Trone.

Les courses ont eu cette année un succès sans précédent. Cela est dû au fait que le gouvernement a accordé une somme de $500 à chacun des deux clubs de galop et de trot.

Cette somme a permis de former des bourses alléchantes et à attirer ici un grand nombre de sportsmen.

Les milliers d'étrangers qui ont visité Québec pendant les quatre jours de courses ont dû laisser plus de $25,000 par jour dans notre ville.

M. Jos. Lavergne, M. P., et madame Lavergne, qui étaient venus à Québec pour assister au bal de Son Honneur le lieutenant-gouverneur et de madame Angers, sont partis hier matin pour Arthabaska.

L'exécution de Kemmler par l'électricité a eu un étrange épilogue.

Dans les cachots de New-York, six condamnés à mort attendaient depuis quelque temps leur exécution. Malheureusement, un journal qui dans sa description avait encore exagéré l'horreur du supplice de Kemmler, pénétra on ne sait comment, jusqu'auprès de ces criminels qui furent tellement saisis à cette lecture que deux d'entre eux, devenus fous de terreur, durent être transférés dans un asile d'aliénés.

Les quatre autres ont rédigé une demande dans laquelle ils supplient humblement le gouvernement de bien vouloir les faire pendre.

Le moment psychologique du débat sur le tarif à Washington sera celui où l'on discutera les clauses du bill McKinley touchant la Réciprocité.

C'est alors que la théorie Blaine et la théorie Sherman se rencontreront face à face. On verra quelle est la plus logique des deux.

M. Blaine veut du libre-échange pour le Sud seulement. M. Sherman le demande pour le Nord comme pour le Sud.

L'*Empire*, le truchement de sir John, critique la motion Sherman.

La *Montreal Gazette* l'approuve.

Qu'est-ce que cela signifie ?

Un feuillet de copie contenant partie de la liste des passagers du *Druid* samedi, à l'excursion de l'Association Forestière, s'est malheureusement égaré sur la route de l'imprimerie.

Nous le regretons d'autant plus que bon nombre des personnes dont ce papier portait les noms avaient été l'âme de cette charmante partie de bateau. Ainsi il était souverainement invraisemblable que nous eussions pu oublier des noms comme M. J. U. Gregory, chef du département de la Marine, et Mme Gregory, Mlle Yvonne Genest, Mlle Alice Gregory; Mme Drayner; Miles Brown ; M. S. S. Hatt et Mme Hatt.

M. Gregory avait gracieusement mis le *Druid* à la disposition du comité ; il s'est lui-même mis en quatre pour rendre le séjour de son vaisseau agréable aux invités ; et ces dames ont puissamment secondé l'honorable M. Joly et M. LeMoine dans leur tâche hospitalière.

La *Minerve* affirme que nous n'aurons pas d'élections générales cet automne.

Le *Citizen* et d'autres journaux toriss de l'Ouest dépensent pourtant beaucoup d'encre pour prouver que rien n'empêche une dissolution immédiate des Chambres.

Il est évident qu'on ne s'entend pas.

Comme on le verra à nos dépêches, c'est aux démarches de l'honorable M. Longley, l'un des chefs libéraux de ce pays, et de M. Erastus Wiman, que nous devons la résolution proposée au Sénat américain par M. Sherman, de l'Ohio.

Quelle est la doctrine économique de sir John ?

C'est le *Mail*,—un qui connait bien son homme—qui nous l'apprend dans son premier-Toronto de vendredi :

"Sir John lui-même n'a pas d'idées fixes en matières fiscales. Il a été tour à tour libre échangiste, partisan de la réciprocité, protectionniste modéré, restrictionniste à tous crins."

La position du Canada est telle qu'il ne peut pas se disperser du marché des Etats-Unis, à moins de consenter à rester en arrière. On a beau faire semblant de ne pas l'admettre, il faut en arriver là, malgré soi. C'est le seul pays qui soit à proximité, et c'est le seul qui soit aussi considérable.

L'honorable M. Longley, procureur-général de la Nouvelle-Ecosse, est arrivé à Québec hier soir, et loge à l'hôtel St-Louis. Il parle d'une manière enthousiaste de la réception cordiale qu'on lui a faite à Toronto, à New-York, où il a été l'hôte de M. Erastus Wiman, et à Washington.

L'honorable M. Longley part cet après-midi pour la Nouvelle-Ecosse.

C'est aujourd'hui que doivent avoir lieu à St-Michel de Bellechasse les funérailles du regretté M. Félix Fortin, l'ancien greffier du Conseil Exécutif.

La troisième cargaison de bétail sera embarquée à Québec mardi prochain à bord du steamer *Linda*, au bassin Louise.

Tragédie à Great Falls, N. H.

Canadien assassiné a coups de revolver par un nommé Cross

La population canadienne de Great-Falls, N. H., a été mise en émoi par la nouvelle qu'un compatriote, M. Frank Laliberté, avait été assassiné par un nommé Charles Cross, un propriétaire de buvette de très mauvaise réputation. Voici de plus amples détails sur ce drame.

Frank Laliberté, employé à la distillerie Hanson & York depuis quelques mois, était chargé de distribuer la bière aux détailleurs. Il devint bien trop familier avec le nommé Cross.

Mercredi dernier, Laliberté et Cross se prirent de querelle à propos de 85 cents que Laliberté devait à Cross. Après avoir échangé des gros mots, Cross résolut de sortir Laliberté de sa buvette. Il le poussa rudement hors la porte. Laliberté revint et voulut rentrer. Cross le poussa une seconde fois et lui dit que, s'il revenait, il lui tirerait un coup de revolver dans la tête. Laliberté ne fit aucune attention aux paroles menaçantes de Cross. Il voulut entrer pour la troisième fois. Cross, pris de rage, déchargea le premier coup de feu dans les jambes de Laliberté et ce dernier, se voyant en face de la mort, sauta sur Cross pour le terrasser. Tout en se débattant, Cross déchargea quatre coups de son revolver et l'un de ses derniers coups atteignit Laliberté dans l'abdomen.

Frank Laliberté, rentré chez lui, constata la gravité de sa blessure. Il fit demander le Dr Petit qui se rendit en toute hâte avec les Drs Swasey et Hayes. Après l'examen, ils déclarèrent la blessure mortelle. Le Rév. M. Demers, curé de la paroisse, se rendit le même soir auprès du blessé et commença à le préparer à recevoir les derniers sacrements jeudi matin. Il mourut à 2.h 40 dans l'après-midi.

Le defunt était âgé de 23 ans, vivait avec ses parents, était très bien connu dans Great Falls par les Américains aussi bien que par les Canadiens, et très estimé de tous. Il appartenait à une brave famille.

Malgré la gravité de sa blessure, Frank Laliberté eut assez de force pour se rendre chez lui sans le secours de personne.

La nouvelle se répandit comme un éclair d'un bout à l'autre du village et, dans une minute au plus, il y avait déjà une couple de cents personnes rassemblées sur la place.

La police, avertie du fait, se rendit en toute hâte et eut beaucoup de difficulté à maitriser la foule qui voulait s'emparer de Cross.

Par prudence, le prisonnier fut amené par un chemin détourné et logé à la station de police.

Il a comparu devant le juge d'instruction jeudi matin.

Pendant l'instruction du procès, un messager vint apprendre au juge que la victime de Cross venait de mourir. Le juge interrompit les procédures de la Cour et Cross fut envoyé à la prison de Dover sous accusation de meurtre au premier degré.

CONCOURS DE TIR A LA CARABINE DE LA PUISSANCE

Le concours annuel de l'association de tir de la Puissance, commencé lundi dernier à Ottawa, s'est terminé vendredi. Il y avait 450 concurrents appartenant aux différents corps militaires du Canada parmi lesquels on remarquait les volontaires suivants de Québec :

Le major Jones, le lieutenant Davidson, les sergents Perrett, Dewfall, Goudie et Douglas, les caporaux Dunn et Hawkins, et le soldat Hamilton du 8ième bataillon, le sergent Catellier et le soldat E. Taschereau du 9ième bataillon.

Voici les noms des heureux concurrents de notre ville qui ont pris part au concours dont le resultat était supérieur aux années precédentes.

1er concours, cinq cartouches, à 500 verges, 76 prix :

9me—Caporal Dunn, 22 points, $10.00.

25me—Soldat Taschereau, 20 points, $5.00.

60me—Soldat Hauneton, 19 points, $3.00.

69me—Sergent Perrett, 19 points, $3.00.

2me concours, 400 et 600 verges, 5 cartouches à chaque distance, 65 prix :

15me—Lieutenant Davidson, 41 points, $10.00.

32m —Sergent Perrett, 39 points, $6.00.

52me—Sergent Douglas, 37 points, $5.00.

4me concours, ouvert à des détachements de quatre membres d'un bataillon pour le tir à l'escarmouche.

3ème prix—$20,00 remporté par le détachement du 8ème bataillon qui se composait des sergents Dewfall, Goudie, Douglas et le caporal Hawkins.

5ème concours—7 cartouches à 500 verges, 74 prix.

54ème — Caporal Dunn, 29 points, $5.00.

6ème concours—500 et 600 verges, 7 cartouches à chaque distance, 62 prix. Les concurrents étaient obligés de tirer debout.

45ème — Lieutenant Davidson, 54 points, $5.00.

7ème concours—200 verges, 7 cartouches, 65 prix.

18ème—Sergent Douglas, 28 points $5.00.

36ème— Lieutenant Davidson, 27 points, $5.00.

56ème—Sergent Perrett, 26 points, $4.00.

8ème concours—200, 500 et 600 verges, 7 cartouches à chaque distance, 85 prix.

5ème— Sergent Goudie, 84 points, $15.00.

47ème — Lieutenant Davidson, 79 points, $6.00.

Tous ces concours étaient avec la carabine *Snider*.

5ème. — Lieutenant Davidson, 227 points, $10.00.

10ème—500 verges, 10 concours avec carabine *Martini-Henry*.

32ème—Caporal Hawkins, 41 points, $6.00.

82ème — Lieutenant Davidson, 38 points, $5.00.

11ème—Pour le total des points fait dans six concours avec la carabine *Snider*.

12ème concours—Pour le total des points faits dans six concours avec la carabine *Snider* et deux concours avec la carabine *Martini*.

10ème — Lieutenant Davidson, 291 points, $10.00.

13ème—600 verges, 5 cartouches avec carabine *Snider*, 28 prix.

21ème—Soldat Taschereau, 21 points, $5.00.

14ème — 500 verges avec carabine *Martini*, 5 cartouches.

42ème—Sergent Goudie, 21 points, $4.00.

COURSES SUR LES PLAINES D'ABRAHAM

SECOND JOUR

Il y avait au moins quatre mille personne qui assistaient samedi dernier aux courses organisées par le *Quebec Turf Club* sur les plaines d'Abraham. Parmi les spectateurs nous avons remarqué, Son Excellence le gouverneur-général, Son Honneur le lieutenant-gouverneur, le vice-amiral Watson, un grand nombre d'officiers des frégates actuellement en notre port et l'élite de notre société québecquoise. Les courses qui étaient fixées pour deux heures n'ont commencé qu'à 2 h. 45 et en voici le résultat.

PREMIÈRE COURSE

1o. Coupe Lansdowne présentée en 1887 valant $250 devant être gagnée deux fois—avec $150 ajoutées dont $50 au second cheval. Pour les chevaux élevés au Canada. Poids suivant l'âge; 1¼ mille. Entrée, $10.

Trois chevaux avaient été inscrits pour cette course, *Mokanna*, agé de 3 ans, et *Zea*, âgé de 4 ans, tous deux appartenant à M. J. P. Dawes, de Lachine, et *Rob Roy*, âgé de 3 ans, appartenant à M. T. H. Love, de Montréal. Le favori était *Mokanna* et il était très difficile de trouver des gens disposés à parier contre lui. *Mokanna* remporta la coupe en 2 minutes et 20 secondes, et *Zea* arriva le second.

DEUXIEME COURSE

2o Bourse des marchands.—Chevaux de 3 ans et au-dessus—*Handicap sweepstakes* de $30 chaque—$10 confisquées. Entrées fermées le 20 août. Poids annoncé le 27 août et déclarations faites le 1er septembre à 3 h. p. m. $200 ajoutées dont $50 au second cheval. 1¼ mille.

Cette course était certainement la plus intéressante et la mieux contestée. Six chevaux avaient été inscrits pour cette course, mais les quatre suivant seulement sont arrivés au point de départ : *Everett*, appartenant à M. D. Higgins ; *Pericles* appartenant aux écuries Pytchley ; *Redfellow*, appartenant à M. J. A. Dawes, et *Barb*, appartenant à M. B. J. Coghlin. Un fort montant d'argent avait été parié sur cette course sur *Redfellow* et *Everett*. Ces deux chevaux se sont tenus ensemble pendant toute la course et sont aussi arrivés ensemble et il a fallu que la course soit reprise de nouveau pour la première et seconde place. Cette course a faite en 2 minutes et 14½ secondes.

TROISIÈME COURSE

3o. Coupe du lieutenant-gouverneur, valeur $100 avec $100 ajoutées dont $25 au second cheval pour les chevaux élevés et dont les propriétaires demeurent dans la province de Québec. Poids suivant l'âge. Ceux qui ont gagné une fois cette année 4 livres extra, 2 fois ou plus 7 livres extra—1 mille. Entrée, $10.

Trois chevaux étaient inscrits pour cette course, *Eve*, appartenant à M. H. Paton, de Montréal, et *Zea* et *Mokanna*, appartenant à M. J. P. Dawes. Ce dernier cheval était encore le favori et est arrivé le premier au bout de la course ayant fait le trajet en 2 minutes et 20 secondes. *Zea* est arrivé quelques secondes après.

On fit ensuite repartir les deux chevaux *Redfellow* et *Everett* qui étaient arrivés ensemble dans la course des marchands. *Everett* remporta la victoire, mais était suivi de près par *Redfellow*.

QUATRIEME COURSE

4o. Course avec obstacles.— Ouverte. Bourse $200 dont $50 au second cheval. Plus de 8 obstacles de 3 pieds et 6 pcs. chaque. Les gagnants de la course avec barrières du jour précédent 5 livres extra— 2 milles. Entrée $10.

Le programme des courses contenait les noms de quatres chevaux bien connus, mais trois seulement se sont rendus au poste. *Harrodsbourg* appartenant à M. F. Elliot de Montréal; *Little Charlie* et *McEnnice* appartenant tous deux à M.J. Minogue, de Montréal— Le favori était *Harrodsbourg* qui aurait certainement gagné la course si un accident fatal ne lui fut arrivé. En partant *McEnnice* prit le devant suivi de près par *Harrodsbourg* et *Little Charlie* bien en arrière, mais après avoir sauté la seconde barrière *Harrodsbourg* prit le devant et au bout du premier mille était à une assez bonne distance en avant de *McEnnice*. Le premier gagna du terrain tout le temps, mais malheureusement après avoir sauté l'avant-dernière barrière, il se mit à boiter et son *jockey* l'arrêta presque immédiatement. On constata que le cheval s'était cassé une patte et un des sergents de la police municipale le tua sur le champ. M. Elliot avait acheté ce cheval il y a une couple de semaine à New-York et l'évaluait à $1,000.00.

Cette course fut en conséquence de cet accident gagnée par *McEnnice* en 4 minutes et 20 secondes.

CINQUIEME ET DERNIERE COURSE

5o. Course de consolation.— Bourse de $100 dont $15 au second cheval et $10 au troisième. Pour les chevaux qui ont couru cette année et n'ont rien gagnée. Poids suivant l'âge.—1 mille. Entrée $5.00.

Deux chevaux seulement se sont rendus au point de départ. *Ascot* et *Eva* et cette dernière remporta facilement la victoire.

Il y avait un détachement de 33 hommes de police municipale sur le terrain, qui était sous le commandement du colonel Vohl et du sous-chef Walsh.

Le Dr L. Catellier
Professeur de chirurgie à l'Université Laval et ancien médecin interne à l'hôpital de la Marine
a transporté son domicile et a ouvert son cabinet de consultation au No. 18, de la rue d'Aiguillon, dans la maison autrefois occupée par ... Cannon, écuyer, greffier de ...
3 septembre—E J ...

LA POMMADE SOLARI
CONTRE LES
Démangeaisons de la Peau
Gratelle, Scabées, Psora et toutes affections Pustuleuses
GUERISON CERTAINE EN TROIS APPLICATIONS
Prix : 50 cts la boite

L'Emulsion LeRoy
Préparation hautement recommandée par la Faculté de Médecine de Paris dans les Affections Scrofuleuses, Consomption, Toux, Rhume, Asthme, Bronchite, Influenza, Grippe, Faiblesse des os et débilité générale. Prix 50 cts la bouteille.

Les Amers Parisiens
Le meilleur remede contre les maladies de l'estomac, perte de l'appetit, pour combattre la Dyspepsie, la Jaunisse, Constipation, Mal de tete et maladies des Rognons. En vente partout. Prix 25 cts la boite.
DÉPOT GÉNÉRAL A LA
Pharmacie LaRue
Coin des rues St-Joseph et de l'Eglise
ST-ROCH, QUEBEC.
30 aout—e j 6

Compagnie de navigation du Richelieu et Ontario
ENTRE
QUEBEC et MONTREAL
Le steamer QUEBEC, capitaine R. Nelson, partira du quai Napoléon, les Mardis, Jeudis et Samedis, à 5 heures de l'après-midi.
Le steamer *Montréal*, capitaine L. H Roy, partira du quai Napoléon, les Lundis, Mercredis et Vendredis, à 5 heures de l'après-midi.
Ces deux steamers arrêtent à Batiscan, Trois-Rivières et Sorel.
ENTRE MONTREAL ET TORONTO
Commençant LUNDI, le 2 JUIN, un steamer quittera Montréal, tous les jours, (excepté le Dimanche) à 10 heures du matin, laissant Lachine à 12.30 h. p. m., et Coteau Landing à 6.30 h. p. m.
LA LIGNE DU
Saguenay, Québec et Chicoutimi
Le vapeur *Union*, capitaine Lecours, partira du quai St. André, à 7.30 hrs. A. M., MERCREDI et SAMEDI, arrêtant à la Baie St. Paul, Eboulements, Murray Bay, Rivière-du-Loup, Tadoussac, l'Anse St. Jean, Ha Ha Baie et Chicoutimi.
L'*Union* part de la Rivière du Loup, le Dimanche soir, à 7 hrs.
Le steamer *Canada*, capitaine Barras, commencera sur cette route le 24 JUIN jusqu'au 15 Septembre, et continuera avec l'*Union* à faire le service sur cette ligne.
Le *Canada* quittera Québec les mardis et vendredis, et l'*Union* les mercredis et samedis.
Pour la commodité des familles, à partir du 7 juillet jusqu'au 15 septembre prochain, un bateau quittera Québec pour Murray Bay, tous les lundis à 10 h. a. m., arrêtant à la Baie St-Paul et les Eboulements, en allant et en revenant. En retournant il quittera Murray Bay les mardis à 7 h.a.m., pour Québec.
On pourra se procurer des billets et retenir des cabines pour Montréal, au bureau de la Compagnie, quai Napoléon et pour la ligne du Saguenay, au bureau sur le quai St. André, et aussi au bureau des billets de R. M. Stocking, vis-à-vis l'Hôtel St. Louis.
JULIEN CHABOT, Gérant-général.
L. H. MYRAND, Agent.
Québec, 7 mai 1890.

5%
D'ESCOMPTE
Outre les nombreux avantages déjà offerts au public, par Z. GARNEAU, marchand de nouveautés, en vendant ses marchandises à des prix qui en ont surpris plus d'un, il a décidé de donner 5 pour cent d'escompte sur tous les achats d'une piastre et au-delà, excepté sur les gants de kid.
Une grande partie des marchandises d'automne sont déjà arrivées et le stock sera au complet sous peu. Une visite est sollicitée.
Z. GARNEAU
4 Rue St-Jean
1 sept—E J jno

PIANOS
DE
MILLER & SONS
SUPERIEURS A TOUS AUTRES
DE
CALIXA LAVALLEE
Boston, 5 septembre 1890.
Chers Messieurs,—J'ai déjà eu l'occasion de vous féliciter sur les améliorations constantes que vous avez fait subir à vos pianos et sur les qualités éminentes qui les distinguent. Aujourd'hui non-seulement je répèterai ce que j'ai déjà dit, mais j'ajouterai que le piano grand format dont on a fait usage à la réunion de l'Association Nationale des professeurs de musiques à Philadelphie en juillet dernier était supérieur à tout autre instrument que j'eusse encore vu, entendu ou touché. Il possédait non-seulement la réunion de toutes les belles qualités qui distinguent les pianos d'autres fabriques, mais il avait encore l'ampleur de son et les sonorités d'orchestre que je n'ai trouvées dans aucun autre instrument. Votre grand format est aujourd'hui le meilleur instrument du continent.
CALIXA LAVALLEE,
Ex-Président de l'Association des professeurs de musique Américains, 1887 ; Président du comité de compositions américaines, 1888 ; Président du comité du programme 1889-1890. Délégué de l'Association Nationale des professeurs de musique Américains auprès de la Société Nationale des professeurs de musique d'Angleterre, 1887, etc., etc., etc.
Ces Pianos de reputation universelle sont a vendre seulement
Chez ALLAIRE
SALON DE MUSIQUE
COIN DES RUES
St. Jean et St. Stanislas
(HAUTE-VILLE)
QUEBEC
17 mars—E J 1 an

LA JUSTICE

QUEBEC, 8 SEPTEMBRE 1890

Il est question d'ériger un monument à la mémoire du cardinal Newman.

La police de Ghent a empêché un duel entre Henri Rochefort et M. Thiébaud.

Les sept mille hommes de l'armée Salvadorienne ont fait leur entrée triomphale samedi dans La Libertad, retour de la frontière.

L'Etat libre du Congo propose de soumettre à l'arbitrage de la Suisse son différend avec le Portugal à propos d'un territoire contesté en Afrique.

On télégraphie de Panama que la grève des employés du chemin de fer de l'Isthme s'est terminée par une transaction entre les grévistes et la compagnie.

De sérieuses difficultés, dit le *Canadien*, existent entre la compagnie d'imprimerie de la *Minerve* et M. Berthiaume, qui a affermé le journal pour vingt-cinq ans.

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur une étude historique dont nous publions la première partie aujourd'hui. M. A. Béchard est l'auteur de ce travail: ce monsieur est bien connu comme écrivain et la collection dont il nous parle et qu'il a annotée mérite d'être connue de tout Canadien digne de ce nom.

La presse mexicaine en général parle de l'assassinat du général Burrundia par les autorités guatémaliennes comme d'une chose atroce, et croit que le gouvernement des Etats-Unis devrait immédiatement prendre des mesures pour faire punir les assassins et faire accorder une indemnité à la veuve et aux enfants.

Le nouveau fusil de calibre donne lieu en ce moment à des plaintes assez vives en Angleterre. D'après le *Times*, aux derniers tirs de Bisley, plusieurs hommes, après quelques coups, ont été mis dans l'impossibilité de se servir de leur arme. De là plusieurs questions au ministre de la guerre. Le ministre n'a donné aucune explication et s'est borné à répondre qu'il avait ordonné une enquête.

UNE IMPORTANTE NOUVELLE POUR LES CATHOLIQUES

Mgr Laval déclaré vénérable

M. Cazenave, le chargé d'affaires du Séminaire de Québec, dans l'introduction de la cause de la béatification de Mgr Laval à la Sacrée Congrégation des rites, a télégraphié à Mgr Pâquet, que la cause du premier évêque de Québec avait été introduite à Rome le 23 août dernier. Conséquemment, Mgr Laval est déclaré Vénérable.

Nous félicitons le Séminaire sur le succès de ses démarches à Rome pour obtenir la béatification de son fondateur.

La langue française aux Etats-Unis

Ce n'est pas seulement au Canada que cette pauvre langue française menace de devenir un cheval de bataille dans la politique. Chez nous, son droit de premier occupant lui donne dans une grande partie l'avantage de rester sur la défensive, et, jusqu'à présent elle s'est merveilleusement soutenue. Mais aux Etats-Unis elle entreprend une lutte gigantesque où des succès trop prompts lui feront la partie bien difficile.

Nous savons ce que M. George Batcholor, qui est venu visiter le Canada tout dernièrement a fait pour la langue française aux Etats-Unis. Il s'était mis dans la tête d'obtenir qu'elle fut enseignée dans les écoles publiques de New-York, et aujourd'hui, dans la ville de New-York, quand vingt-cinq chefs de familles d'une localité le demandent, la langue française est enseignée à l'école que fréquentent leurs enfants.

Par contre, dans l'ouest, à la dernière session de la législature du Wisconsin, on a passé la loi Bennett qui rend obligatoire l'enseignement de l'anglais dans toutes les écoles de l'Etat. C'est la contre partie de ce qui se fait à New-York.

D'après cette loi qui a été passée à l'unanimité des voix dans la législature, tout enfant de sept à quatorze ans devra fréquenter, au moins pendant douze semaine dans l'année, une école : et aucune école ne sera considérée comme telle dans le sens de cette loi, à moins qu'on y enseigne, comme partie élémentaire de l'éducation des enfants, la lecture, l'écriture, l'arithmétique et l'histoire des Etats-Unis *en anglais*.

On vise, par là, ce que nous appelons les écoles séparées et l'on ne se cache pas pour dire que c'est dans le but de faire échec au français. C'est à peine si l'on donne pour raison cette sollicitude de l'Etat qui veut *préparer ses citoyens*; mais tout le monde comprend, aux nombreux exemples qu'on voit, que les citoyens préparés dans les autres écoles, disons les écoles catholiques pures et simples ou les écoles françaises, ne sont pas les derniers des citoyens.

Or, cette question est tombée en plein domaine politique. Les catholiques romains de Milwaukee ont trouvé dans cette loi Bennett une attaque de l'Etat contre les écoles paroissiales, une immixtion de l'Etat dans les droits de l'Eglise et des parents, et ils ont demandé qu'elle fut rappelée. Les luthériens allemands en ont fait autant, et c'est sur le terrain de la politique municipale que la lutte a commencé à Milwaukee. Les démocrates ont épousé la cause des catholiques. Ils ont battu les républicains et ils ont fait élire à la mairie leur candidat, George W. Peck. Ils voudraient le porter maintenant au poste de gouverneur de l'Etat.

Les démocrates dénoncent cette loi comme " inutile, inconstitutionnelle, manquant de sagesse, anti-américaine, anti démocratique, et comme une ingérence inutile de l'Etat dans les droits des parents et dans la liberté de conscience."

Les républicains essaient de tourner la situation. Ils soutiennent la loi, mais ils ne se risquent pas à attaquer les principes que les démocrates mettent en jeu. Ils ne veulent pas que l'Etat envahisse le domaine de la conscience, ni qu'il contrôle l'exerce des droits des parents ou la liberté religieuse; ils veulent seulement que leurs enfants soient bien *préparés à l'exercice de leurs droits de citoyens*. Et à ce point de vue, disent-ils, ils ont droit de voir à ce que l'on fasse des lois pour garantir aux enfants une instruction suffisante *dans la langue légale du pays*.

En un mot, pour être certain d'avoir plus tard des citoyens instruits, l'Etat a le droit de détruire des écoles.

Le *Mail* trouve que c'est là un principe sain. Nous pouvions nous y attendre. Ce n'est pas seulement ce que nous appelons la laïcisation des écoles qui le réjouit, soyons en convaincus, c'est *l'avantage* qu'on aura d'apprendre l'anglais à l'exclusion de toute autre langue.

Oh ! si le *Mail* pouvait faire appliquer la loi Bennett au Canada !

Vous entendez bien que pour la grande partie des gens qui ne cherchent pas la dernière raison des choses, il est assez ennuyeux et difficile d'envoyer chaque année, trois mois sur dix, leurs enfants aux écoles de l'Etat, où ils apprendront facilement l'anglais, et de les remettre durant le reste de l'année aux écoles paroissiales; aussi le législateur a compté que cet ennui aura raison du patriotisme et des traditions.

Apprendre l'anglais pour les besoins de l'avenir ! Quel est le Canadien-français établi aux Etats-Unis qui s'y refuse ? C'est déjà une misère pour lui de conserver l'usage de sa langue maternelle même à son foyer, a-t-il grand besoin d'une loi qui le force à apprendre l'anglais?

Les démocrates n'ont pas tort de trouver cette loi inutile dans ce qu'elle n'a pas d'attentoire aux droits des parents et à la liberté religieuse. C'est surtout pour porter atteinte à ces droits et à cette liberté qu'on l'a passée, et il aurait valu tout autant le dire ouvertement.

Ce qui se passe dans l'ouest des Etats-Unis a lieu de nous intéresser, car c'est aussi ce qui se prépare pour l'ouest du Canada.

Nous sommes heureux d'avoir pu mettre en regard ce qui se fait dans la ville de New-York. On voit par là jusqu'à quel point sont spécieuses les raisons utilitaires qu'on nous donne.

Nous rencontrerons cette question prochainement sur notre terrain politique, dans nos luttes électorales. Ne laissons pas prendre de biais à nos adversaires. Posons-là devant le peuple sans ambiguïté, imitons nos amis, les démocrates de l'Ouest américain, et soyons encore plus qu'eux certains que défendre notre langue, c'est défendre notre religion et notre race.

FORTIFICATIONS DU CANADA

Sous le régime français

Dédié l'Hon. Ch. Langelier, secrétaire de la province de Québec

Je pose en principe que tout homme qui, ayant les connaissances nécessaires, s'occupe à l'étude de notre Histoire, y consacre ses loisirs, a son utilité marquée parmi nous. C'est en faisant connaître à nos compatriotes ce que furent nos Pères que nous formerons des patriotes ; car rien de plus beau, de plus grand dans son dévoûment désintéressé, dans ses actes d'héroïsme, dans sa bravoure à toute épreuve que l'histoire de ce peuple de laboureurs dont nous sommes les descendants. C'est en lisant nos annales et en les lisant attentivement que nous devenons fiers et orgueilleux de nous nommer Canadiens. Il fut un temps où ce titre, au blason sans tache, nous était jeté à la figure comme une insulte. Nos grands hommes d'alors (nous en avons eu de ces grands hommes à toutes les époques critiques de notre histoire) ont relevé le gant et ont fait voir à la morgue anglaise que ce titre méritait le respect et l'admiration.

Plus tard, en 1775 et en 1812, les Anglais comprirent que ces *Canucks*, dont, on avait voulu faire un objet de mépris, avaient conservé, sous leur apparence modeste, toute la bravoure, toute la générosité, tout l'élan de la race française, et l'on dut convenir, les uns de bonne grâce, les autres avec répugnance, que les Canadiens avaient deux fois conservé le pays à la couronne anglaise. Ce titre que MM. les Anglais n'avaient pu dégrader, avilir par leur mépris hautain, ils s'en affublent aujourd'hui et se font une gloire de le porter.

Ces souvenirs me sont revenus à la mémoire en examinant et étudiant une "collection de plans des anciennes fortifications françaises construites en Canada depuis la découverte du pays jusqu'à la cession, en 1760 ". Le major H. Roy, employé aux archives de Québec, au Bureau du Registraire, est l'auteur de cette collection précieuse.

M. Roy, depuis 8 ou 9 ans, a consacré ses heures de loisir à ce travail de Bénédictin. Il a pu, jusqu'à présent, réunir les plans et les dessins de 60 fortifications. Quelques-uns de ces plans sont de son propre crayon ; les autres ont été dressés, à ses frais, par différents dessinateurs, entre autres M. L. P. Vallerand, bien connu, à Québec, par ses dessins habiles. Tous ces plans et dessins sont en couleurs variées et ont coûté un fort joli denier à M. Roy.

Ce chercheur, je pourrais dire ce *piocheur* infatigable et persévérant, a réuni les plans de 60 fortifications ; ces fortifications sont de deux sortes : l'offensive et la défensive. M. Roy est à la veille de porter le nombre de sa collection au nombre de 100. C'est donc 40 plans de fortifications ou forts qu'il lui reste à compléter.

Cette collection, une fois terminée, sera unique dans son genre, au pays. Quant à son utilité, au point de vue historique, elle saute tellement aux yeux, qu'il n'est pas nécessaire d'en parler ici. Ce travail gigantesque fera les délices de nos archéologues et de tous nos compatriotes amoureux de notre histoire à son époque la plus belle et la plus intéressante pour nous : celle des 152 ans du régime français. L'archéologie est en quelque sorte la science des origines. En examinant cette série de fortifications, de forts et de redoutes, l'antiquaire ou l'archéologue pourra, pour ainsi dire, tracer, par l'examen chronologique de ces monuments militaires, l'état social du peuple canadien aux époques déterminées par les dates de ces constructions.

Pour les militaires, cette collection est une mine précieuse. S'il est tant soit peu versé dans la science de l'archéologie ancienne et moderne, il pourra établir une comparaison utile et intéressante entre la construction française des fortifications, au 17e et au 18e siècle, et celle des autres nations, aux mêmes époques.

De quelque côté que nous l'envisagions, ce travail du major Roy, qui lui a valu des recherches longues et coûteuses, est un diamant précieux de plus ajouté à notre écrin historique : il est utile à tous, mais avant tout à nous les descendants des premiers enfants de la Nouvelle-France.

Avant d'entrer dans d'autres considérations, passons à la liste des dessins et plans contenus dans la collection terminée, jusqu'à présent, par le Major Roy, au nombre de soixante. Pour être plus agréable et surtout plus utile au lecteur, je donne plusieurs des noms des auteurs de ces constructions et le nom moderne topographique à côté de l'ancien, quoique ceci entraîne de longues recherches.

1 " Plan du port La Joye, " aujourd'hui : *Charlottetown*, sur l'île du Prince Edouard, la capitale de l'ancienne île Saint-Jean.

2 " Plan des bâtiments construits au port La Joye. "

3 " Plan d'une redoute projetée sur la Pointe-à-la-Framboise, située à droite de l'entrée du port La Joye. " Cette pointe est fermée par la baie nommée aujourd'hui *Hillsborough*.

4. " Plan d'un fort projeté à quatre bastions en piquets, au havre Saint-Pierre de l'isle Sait-Jean, en deux parties. "

5. " Baie Française, " aujourd'hui : *Baie de Fundy*.

6. " Ruisseau à l'Ours ", à la pointe sud-est de l'île du Prince-Edouard et nommé *Bear Brook*.

7. " Plan du fort de Beauséjour, situé sur le continent du Canada, dans le fond de la Baie Française. " Ce fort fut construit en 1750 par le chevalier de la Corne. Il fut pris, en 1755, par Monckton qui lui donna le nom de fort Cumberland.

En dépit de ce baptême anglais, ce fort est toujours connu par les Acadiens d'aujourd'hui sous le nom de *fort Beauséjour*. Le Père Le Loutre avait une chapelle à quelques pas de ce fort, à l'est. On en voyait encore les fondations, lorsque je le visitai en 1864 ou vers ce temps là. On peut lire le compte-rendu détaillé de cette visite sur le *Courrier du Canada*.

8. " Plan et profil du fort de Gaspareau, situé au fond de la Baie Française, faisant partie du Canada. " Ce fort se trouvait à faible distance de la Baie-Verte actuelle, dans la Nouvelle-Ecosse.

9. " Plan du port des Trois-Rivières, en l'île Saint Jean. " Ce port était situé au nord du cap à l'Ours. Il se trouve, aujourd'hui, entre l'endroit nommé *Souris*, au nord, et *Cap Bear*, vers le sud de l'île.

10. " Carte de l'île Saint-Jean, dans le Golfe St Laurent, en Canada. "

11. " Plan d'une redoute projetée dans le fond des Trois-Rivières. " *Voir* ci-dessus.

12. " Plan d'une redoute projetée au fort Toulouse. " Ce fort bâti en 1749-50, était situé sur l'isle Royale ou Cap-Breton et au sud de Louisbourg, fondée en 1713. C'est en face du site occupé par le fort Toulouse qu'eut lieu, le 25 d'août de 1725, le naufrage du *Chameau* vaisseau du roi.

13. " Plan des bâtiments construits au fort Toulouse."

14. " Plan du fort Toulouse."

15. " Fort St Frédéric, en Canada (1752)." Ce fort était situé à l'est du lac Champlain, découvert en 1609, par le fondateur de Québec. Avant cette date, il se nommait *Caniatagaronte*, et il a porté aussi le nom de *lac des Iroquois*.

16. " Plan du Haut et Bas de Québec (1660). " Très intéressant à examiner.

17. " Plan du séminaire de Québec (1714)."

18. " Plan de Québec (1700)." Examen intéressant à faire par comparaison du Québec de 1660 et celui de 1700.

19. " Plan de la ville de Québec, avec fortifications, *sans date*."

20. "Véritable plan de Québec, comme il est en 1664 et la fortification que l'on y puisse faire."

21. " Plan de Québec, en la Nouvelle-France, assiégé par les Anglais (1690)."

22. An authentic plan of the river St-Lawrence from Sillery to the falls of Montmorency, with the operations of the siege of Quebec, under the command of Vice-Adml. Saunders and major Genl. Wolfe, in 1759."

23. "Plan d'une partie du cours du fleuve St-Laurent où se trouve le plan de la ville de Québec et de la bataille donnée le 28 avril 1760, gagnée par les troupes du Roi, commandées par M. le chevalier de Lévis, contre l'armée anglaise, commandée par le général Murray." Plan précieux à plus d'un titre et surtout par le souvenir qu'il rappelle de l'intrépidité française.

24. " Plan de la ville des Trois-Rivières (1689). " En 1634, Champlain envoyait LaViolette fonder les Trois-Rivières, entre Québec et Ville-Marie. Les sauvages nommaient cet endroit *Métaberoutin*.

25. " Plan de la ville des Trois-Rivières, avec fortifications (1704)."

26. " Plan de Villemarie, dans l'isle de Montréal, en 1680. " Ville-Marie ou Montréal fut fondée en 1642 par de Maisonneuve, 34 ans après Québec et 8 ans après Trois-Rivières.

27. " Plan de la ville de Montréal, avec fortifications, en 1725."

28. " Plan du fort de Prince de Wales et du terrain que les troupes du Roi ont parcouru pour faire l'attaque du dit fort, dans la Baie d'Hudson, pris le 9 août 1782, par MM. Lapérouse et de Rostaing." Pierre Le Moyne, sieur d'Iberville, le plus grand homme de guerre qu'ait produit le Canada, eut la Baie d'Hudson comme théâtre de ses premiers exploits : il y captura plusieurs vaisseaux anglais à l'abordage, en 1686 ; il n'avait alors que 25 ans. En 1697, chargé d'aller faire la conquête de la Baie d'Hudson, il s'y couvrit de lauriers et soumit ce pays à la France.

29. " Fort Churchill, armé de 48 pièces de canon, Baie d'Hudson, pris par les Français peu de temps après la prise du fort York." Ce fort était situé à l'embouchure de la rivière du même nom, appelée rivière *Danoise* par les Français, et *Missinipi* par les sauvages. Henry Hudson, découvrait la Baie qui porte son nom, en 1610.

30. " Plan du Fort Dauphin et de sa rade avec l'entrée du Labrador, en 1744." Ce port est situé au nord et à une grande distance de Louisbourg. (Voir No. 12).

(*A suivre.*)

A. BÉCHARD.

Nos compatriotes de Oak Lake, Manitoba

On nous écrit de Oak Lake, Manitoba, en date du 31 août dernier :

" Les quelques renseignements que voici sur notre colonie canadienne intéresseront sans doute vos lecteurs.

Notre petite colonie canadienne-française du lac des Chênes augmente de jour en jour ; le lac des Chênes comprend deux cents familles à l'heure qu'il est, toutes prospères et heureuses de se revoir sur le sol canadien. La majorité de nos Canadiens viennent des Etats-Unis et sont contents de se voir délivrés de l'esclavage des manufactures américaines.

La récolte de toutes les denrées est abondante, ainsi que celle des légumes. La moisson est finie, on n'attend plus que les *battages* et la vente de nos produits.

Aujourd'hui nous avons eu l'honneur d'avoir la visite de M. Larose, avocat de Montréal, qui visite le pays dans l'intérêt de l'immigration. Nous avons pensé que le mieux que nous pouvions faire pour lui était de convoquer une assemblée afin de réunir autant de Canadiens que possible pour lui donner des renseignements, et l'assemblée a eu lieu chez M. Marion, sur l'île Marion.

M. Larose a été prié d'adresser la parole; il a accepté l'invitation et a parlé dans des termes très patriotiques. Il a repassé l'histoire de nos *ancêtres, de 1812 à* 1837, les sacrifices qu'ils ont faits pour nous, pour notre liberté, nos droits civils et religieux. Il a parlé avec beaucoup d'éloquence. Il était impossible de ne pas verser des larmes de joie, surtout lorsqu'il nous a rappelé les doux souvenirs du Bas-Canada, qui nous est si cher à nous tous Canadiens-français.

M. Larose nous a quittés avec la pensée qu'il a rencontré de vrais Canadiens-français, et nous, il nous a laissés le souvenir de précieuses recommandations de s'unir, afin de combattre les épreuves que nous traversons aujourd'hui depuis qu'on a aboli les écoles séparées et notre belle langue française.

" Il a été suivi par notre digne pasteur, le révérend M. Bernier, qui a passé en revue les progrès de la colonie du Lac des Chênes depuis une couple d'années, ainsi que les misères et ennuis que l'on cherche à nous faire subir à propos des écoles séparées et de notre langue.

Est venu ensuite M. Amable Marion, qui est natif du pays et s'est distingué par le dévouement dont il a toujours fait preuve pour ses compatriotes.

M. Martel a aussi prononcé un discours très éloquent.

Chacun s'est dispersé avec la joie dans le cœur, heureux d'avoir entendu un homme aussi distingué que M. Larose, qui est un des fermes partisans de la cause nationale.

XX

Bénédiction d'une cloche à Saint-Cyprien comté de Témiscouata

La paroisse de St-Cyprien est à 20 milles du fleuve St-Laurent, sur le chemin Taché, endroit que l'on a cru longtemps inaccessible. Des colons ont eu cependant le courage d'aller jusque là et d'y tenter fortune. Le sol est de première qualité et la position des terrains est très avantageuse, vu la pente légère vers le sud ; aussi, bien qu'il n'y ait que quinze ans que le premier colon s'y est rendu, déjà c'est une jolie paroisse, c'est un joli noyau de maisons autour d'une chapelle, c'est un beau groupe canadien.

Ces braves pionniers ont dû avoir de la joie, le quatre septembre en assistant à la première bénédiction de cloche dans leur paroisse.

Les deux députés du comté, M. Grandbois et M. Pouliot s'étaient gracieusement rendus à l'invitation de M. le curé ; on remarquait aussi plusieurs autres invités.

La fête a commencé par une grand'messe solennelle, chantée par le révérend M. J. O. Normandin, curé de St-Eloi.

Avant la bénédiction, le rév. M. Normandin a prononcé un sermon éloquent sur le rôle que jouent les cloches dans la vie du catholique.

La cloche vient de chez Havart, Ville-Dieu, France.

Ses noms sont : Léon, Jean, Cyprien, Paul, Eugène.

Le rév. M. A. D. Jobin, curé de St.-Jean de Dieu, a fait la bénédiction.

Voici la liste aussi complète qu'il nous a été possible de nous la procurer des parrains et marraines :

P. E. Grandbois, M. P., et madame J. Martin, C. F. Pouliot, M. P. P., et madame Elz. Labrie, M. N. Rioux, et madame N. Rioux, M. J. B. Godbout et madame J. B. Godbout, M. J. B. April, et madame J. B. April, M. Jos. Rousseau et madame T. Rousseau, M. Magl. Caron et madame P. Martin, M. Jos. Belle-Isle et madame J. Belle-Isle, M. Frs. Roy et madame A. Guay, M. Jos. Ouellet et madame Jos. Lagacé.

Après la bénédiction, la foule a défilé devant la cloche afin de la faire sonner et aussi pour déposer une obole destinée à l'église. La recette a été magnifique.

La cérémonie terminée, les parrains et les marraines se sont rendus chez M. Frs. Roy où ils ont pris le dîner.

La cloche joue un beau rôle dans notre vie. Elle accompagne le chrétien partout ; elle va rejoindre le défricheur jusqu'au fond de la forêt et là où elle atteint la civilisation arrive. Notre pays s'est défriché au son de la cloche.

Ce jour là le ciel était pur, l'horizon clair. Le tintement de la cloche se répercutant au loin semblait inviter la population à continuer l'œuvre du défrichement et paraissait être comme un écho de la voix de l'orateur qui avait dit : " Enfoncez-vous dans la forêt, vers le sud, sur les immenses et riches terrains que l'on voit d'ici et défrichez jusqu'à la ligne de l'horizon là-bas. "

X.

La *Justice* et le *Canadien* sont priès de reproduire,

Couvent de Jésus-Marie à Trois-Pistoles

Le couvent des dames de Jésus-Marie, à Trois-Pistoles, est maintenant entièrement terminé.

Il s'ouvrira le 8 septembre pour donner accès à de nombreuses élèves, sans doute ; il offre de si nombreux avantages.

Il est bâti près de l'église et à quelques centaines de pieds de la gare du chemin de fer Intercolonial.

On sait qu'il y a une salle de première classe pour le dîner des voyageurs de l'Intercolonial, et que les trains y font un arrêt de vingt minutes ; de sorte que les parents des élèves peuvent, sans être obligés de s'attarder, se rendre au couvent, voir leurs enfants, et même, s'ils le désirent, prendre un bol de café et continuer par le même convoi. Cet avantage n'est offert nulle part ailleurs dans la province.

Ce couvent, construit sous l'habile direction de monsieur Morin, entrepreneur, ne laisse rien à désirer. Les diverses salles de l'établissement sont spacieuses, hautes et bien éclairées. On n'a rien négligé de ce qui peut procurer le bien-être aux élèves et faire de cette maison une maison de première classe ; il y a des calorifères à l'eau chaude répandant une égale température dans toute la maison, des ventilateurs dans les salles et les classes des chambres de bains, et surtout du soleil.

Le couvent de Trois-Pistoles a tout le confort nécessaire pour rendre le séjour du pensionnat tout-à-fait agréable et délicieux.

Le site est superbe. Dans toutes les directions la vue rencontre un paysage varié et plaisant, car la nature est riante et belle à Trois-Pistoles. Que l'on visite le village joliment planté d'arbres, les jolies maisons, les élégantes villas propres et confortables, que l'on regarde le fleuve et son rivage, les îlots et les rochers de la côte nord ou que la vue se promène sur les côteaux de verdure à pente douce qui encadrent le plateau ou le village est bâti, on y trouve partout un charme particulier.

Les pensionnaires du couvent font les jours de congé de très-agréables promenades au bord de la mer ou dans les bosquets et elles ont de plus l'avantage de pouvoir respirer le grand air, l'air pur, tout l'année.

Je conseille aux parents qui ont souci de la santé de leurs chères enfants de profiter, quand ils passeront à Trois-Pistoles, des vingt minutes d'arrêt des trains pour visiter le couvent de Jésus-Marie. Je peux leur assurer d'avance qu'ils y recevront le plus bienveillant et le plus cordial accueil et qu'ils seront contents de leur visite.

(*Communiqué.*)

Les journaux sont priés de reproduire.

Depeches de nuit

Accident de chemin de fer en France

Calais, 7 septembre.—Un train-express a déraillé près de Calais. Quatre personnes ont été tuées et 20 autres blessées ; le wagon des postes a été mis en miettes.

Il parait que l'accident est arrivé peu après que le train fut passé à Amiens ; il a été causé par une barre de fer qui se trouvait en travers de la voie et qui était tombée en dehors d'un train de marchandises précédant le train express.

Au dernier moment, on dit qu'un employé du chemin de fer a été tué et un serre-frein grièvement blessé. Un certain nombre de voyageurs ont éprouvé de fortes contusions, mais aucun d'eux n'a été gravement atteint.

Le roi des Belges et le baron Wissmann

Bruxelles, 7 septembre.—Le roi Léopold est venu hier d'Ostende à Bruxelles pour recevoir le baron Wissmann, invité par le roi des Belges à venir le voir. Le roi est allé recevoir le baron à la gare, et l'a conduit au wagon-salon du train royal dans lequel ils sont repartis ensemble pour Ostende.

Les socialistes allemands

Berlin, 7.—M. Liebknecht, le chef socialiste, a prononcé dans une réunion tenue à Berlin, un discours sur la réorganisation du parti socialiste. L'assemblée a voté des résolutions aux termes desquelles elle approuve le programme des modérés.

Grand incendie a Salonique

Salonique, 7.—Le feu a éclaté hier presque en même temps sur quatre points différents de la ville. Les dégâts sont considérables. Le quartier grec et le quartier juif sont dévastés. On suppose que ces incendies ont été allumés par des malfaiteurs.

Le gouvernements hellénique enverra deux navires de guerre à Salonique pour protéger les sujets grecs.

Le bill McKinley

Londres, 7 septembre. —Anthony J. Mundella, M. P., ex-président du bureau de commerce, a dit l'autre soir, dans une grande assemblée à Sheffields, que le bill McKinley est une mesure insensée, qui sera fatale aux consommateurs américains, comme à res promoteurs. Mais il est d'opinion qu'il ne serait pas sage d'user de représailles.

Les inondations en Europe

Praghe, 7 septembre. — La situation s'aggrave rapidement. L'eau monte encore et des îlots entiers de maisons sont séparés du reste de la ville par des torrents impétueux que les bateaux ne peuvent franchir.

Le barrage de Bosenberg, le plus grand des lacs artificiels sur les propriétés Schwarzenberg, a cédé. On a tiré le canon d'alarme pour annoncer aux habitants des environs qu'ils étaient en danger.

Des bruits contradictoires circulent au sujet du nombre des victimes lors de l'écroulement du pont Charles. On dit maintenant que trois personnes seulement ont péri. Les inondations sont la cause d'une grande détresse. Aucun journal n'a paru aujourd'hui, tous les bureaux de journaux ayant été envahis par les eaux.

Vienne, 7 septembre. — La rivière Drave a débordé, et de vastes étendues de terrain en Corinthie sont couvertes d'eau. La pluie dans les vallées du Danube et de la Moldau n'a cessé qu'aujourd'hui à midi.

Les inondations ont coupé toutes les communications avec les villes d'eaux de Bohême.

Vienne, 7 septembre. — Les eaux de Danube baissent et le plus fort de l'inondation est fait.

Au Manitoba

Winnipeg, 7 septembre—Deux autres capitalistes de St Paul sont arrivés hier et ont offert à la ville un chemin de fer électrique.

—Le forçat Carlisle s'est évadé du pénitencier des Montagnes Rocheuses, où il était détenu pour vol avec effraction.

—Les pluies des derniers jours ont fait quelque tort à la récolte, mais le beau temps est rétabli et la moisson se fait dans d'excellentes conditions.

—Le maire Peel part demain pour Toronto.

Nouvelles de Montreal

Montréal, 6 septembre.—Sir John A. Macdonald est passé, ce matin, avec sa famille, de retour de la Rivière-du-Loup. Le premier-ministre parait en excellente santé. Nous avons eu, dit-il, un état délicieux. Interrogé au sujet de la réunion des chambres, il dit qu'il n'a pas entendu parler d'une session hâtive. A propos de la résolution de M. Sherman, Sir John dit qu'il sera temps d'en parler quand elle sera adoptée par le sénat.

—James Baxter poursuit le *Shareholder* pour $25,000 de dommages, à raison d'un article paru dans ce journal au sujet de ses affaires avec la Central Bank, article qu'il prétend être mensonger et libelleux.

— Le feu s'est déclaré de bonne heure, samedi matin dans l'édifice occupé par Tees et Cie, manufacturiers de meubles, rue St-Jacques à l'ouest de la place Victoria. Il a fait des progrès rapides malgré les efforts de la brigade des pompiers. MM. Goldie et McCulloch marchands de coffres-forts occupent une partie de l'édifice. Au milieu de l'incendie, un plancher s'est effrondé sous le poids des coffres-forts et trois pompiers ont disparu avec. Un momment leurs camarades les ont crus perdus. Heureusement ils ont été retrouvés quelques instants après, plus ou moins blessés. Ahil. Gibson, capitaine du postes No. 3, est le plus maltraité. Il s'est fait emporter une oreille et fendre la peau du crâne.

MM. Tees perdent $15,000, que les assurances remboursens. M. J. O. Gravel, propriétaire de l'édifice, a de fortes assurances, de même que M. Goldie et McCullock, dont les pertes sont moindres.

TRISTE NOYADE

Nous regrettons vivement d'apprendre que M. Pierre-Antoine-Miville Déchêne, âgé de 19 ans et fils de notre concitoyen M. François M. Déchêne, marchand de la Basse-Ville, s'est noyé accidentellement hier matin à l'Ange-Gardien.

Il était parti de bonne heure hier matin en compagnie de M. Montreuil, de la maison F. M. Déchêne, et de MM. Louis Bergevin et Raoul Bergevin, de la maison Charles Bergevin, marchand, pour aller faire la pêche à un endroit appelé *La Retenue à environ trois milles* en arrière de la paroisse de l'Ange-Gardien.

Le jeune Déchêne après avoir pêcher quelque temps, dit à ses camarades qu'il désirait se baigner. Ceux-ci continuèrent leur pêche le long de la rivière, et au bout de quelques instants l'appelèrent.

Quand ils virent qu'il ne répondait pas ils retournèrent là où ils l'avaient laissé et et ne trouvèrent que ses habits sur le bord de la rivière. On croit qu'il aurait essayé de traverser la rivière et que, pris, sans doute, de crampes ou de fatigue subite, il aurait été paralysé.

Ses amis après avoir scruté la rivière et les environs mais inutilement, sont revenus à Québec apprendre aux parents la triste fin du malheureux jeune homme.

Plusieurs de ses amis sont partis immédiatement pour tâcher de retrouver le corps du défunt.

Bulletin maritime

8 septembre.

Le steamer Polynesian, parti de Québec pour Liverpool, est arrivé à destination samedi matin.

Le paquebot-poste Circassian, capt. MacDougall, est arrivé dans notre port hier après-midi avec 68 passagers de première, 90 de seconde et 176 de pont.

Le Miramichi est arrivé à Pictou vendredi dernier.

Le steamer Beaver venant Paspébiac, avec une cargaison de poisson est arrivé dans notre port samedi. Il partira pour la Baie des Chaleurs et Gaspé mardi prochain.

Les barques Maud et Henry sont parties pour la mer samedi dernier.

Le steamer Polino est parti de St Jean à 8 a. m. samedi pour Cow-Bay.

Le steamer Hornholme, qui est maintenant dans le bassin de radoub a été vendu à M. Geo. F. Davie.

La goëlette P. J. O. Chauveau, est arrivée d'Anticosti, samedi, avec du fromage, etc., provenant de la barque Idaho.

Le remorqueur Rhoda, est parti pour Sorel, samedi, avec 4 barges.

Le steamer Harlaw, arrivé hier du Détroit de Belle Isle à Halifax, a ramené l'équipage de la barque norvégienne Resolve, qui a fait naufrage sur la cale de Terreneuve, le 25 août dernier. La barque venait de Richibouctu, avec une cargaison de bois, quand elle s'est perdue dans le brouillard. Le vaisseau et la cargaison ont été vendus $742 à des gens d'Halifax.

Arrivages

6 septembre.

Sont entrés dans le port :

Steamer Acadian, capt. Mylius, de Norfolk, 1107 tonnes de charbon, Allans, Rae et Cie.

Départs

Barque Alice, capt. Gundersen, pour Londres, W et J Sharples.

DOUANE

Le montant perçu à la douane le 6 septembre est de $1.247.21.

HEURES DE LA MARÉE HAUTE

	sept.	matin	soir
Lundi	8	1.06	1.49
Mardi	9	2.35	3.19
Mercredi	10	3.57	4.31
Jeudi	11	4.33	5.02
Vendredi	12	5.25	5.44
Samedi	13	6.05	6.22
Dimanche	14	6.38	6.53

PHASES DE LA LUNE

Nouvelle lune, dimanche le 19 à 3 h. a. m.

6 SEPTEMBRE 1890

A QUI DE DROIT

J'ai l'honneur d'annoncer que j'ai maintenant en magasin, et que j'ai fait l'exposition de toutes mes marchandises pour automne et hiver.

Etoffes pour complets,
Etoffes à Pantalons
Etoffes à Pardessus

Nouveautées,
Elégance et Choix

ATTENTION PERSONNELLE DES PROPRIETAIRES

J. E. CARON & CIE,

MARCHANDS-TAILLEURS

101, Rue St-Jean

N.-B.—Les personnes apportant leurs étoffes pour la coupe ou la confection sont les bienvenues.

6 Sept.—j

Habillements de toilette POUR SOIREES

NOUS FAISONS UNE SPECIALITE D'HABILLEMENTS de toilette pour Soirées, et nous avons importé un choix magnifique.

TISSUS FRANCAIS
TRES ELASTIQUE

Importés expressément pour les habits du soir.

Chemises blanches,
Gants de kid blanc,
et Cravates blanches
En assortiment complet.

PARDESSUS IMPERMEABLES

Nous venons justement d'ouvrir une caisse de Pardessus Impermeablas avec longues collerettes. Tous patrons choisis de manufactures anglaises et écossaises.

W. VINCENT,
38, RUE DE LA FABRIQUE

6 sept.—e j 1m.

CHEMIN DE FER
Quebec, Montmorency et Charlevoix

LE ET APRES DIMANCHE LE 6 JUILLET, 1890, les trains circuleront comme suit:

LA SEMAINE
Quitteront Hedleyville à 7.35 h. a. m. et 6.35 p. m.
Quitteront Ste Anne à 5.20 a. m., et 2.50 p. m.

LE DIMANCHE
Quitteront Hedleyville à 6.00 a. m., 7.35 a. m., 1.50 p. m., et 6.00 p. m.
Quitteront Ste-Anne à 5.55 a. m., 12.00 (midi) et 4.00 p. m.

Pour les taux spéciaux de fret et de voyageurs, s'adresser au surintendant.

Le pont est ouvert à la circulation.

M. R. RUSSELL, Surintendant. M. S. CRESSMAN, Gérant

E J

Maison à vendre

UNE BONNE MAISON EN BRIQUE à deux étages, avec magasin dans le bas, situé à un coin de rues, à vendre à bon marché pour de l'argent comptant.

S'adresser à

LABERGE & LEMIEUX, notaires, 57½ rue St-Joseph, St-Roch, Québec.

12 juil—j e jno

SAUMON EN BOITES

PREMIER ARRIVAGE DE

L'empaquetage de cette Saison

350 boites du célèbre

LYNX BRAND

(Riviere Fraser)

A. JOSEPH & FILS

sept—e j 2fs

PROVINCE DE QUEBEC

Municipalité de la Paroisse de St-Pierre de la Rivière du Sud, Comté de Montmagny

Aux Electeurs Municipaux de la paroisse de St-Pierre de la Rivière du Sud

AVIS PUBLIC

Est par les présentes donné par Jos. Létourneau, Secrétaire Trésorier du Conseil Municipal de la dite paroisse de St-Pierre, qu'une assemblée publique des dits Electeurs Municipaux, qui se tiendra, lundi, le vingt-neuvième jour du mois de septembre mil huit cent quatre-vingt-dix, à dix heures de l'avant-midi, laquelle aura lieu à la salle publique dans cette municipalité, le règlement fait et passé par le Conseil Municipal de la paroisse de St-Pierre, le premier jour du mois de septembre courant, relativement à l'emprunt de quatre mille piastres, montant exigé par le gouvernement de la Province de Québec, pour la construction d'un pont en fer à être érigé ou construit sur la Rivière du Sud, dans cette municipalité, sera soumis aux dits électeurs municipaux, pour être approuvé ou désapprouvé selon bon plaisir.

Donné à St-Pierre ce troisième jour du mois de septembre mil huit cent quatre-vingt-dix.

Vraie copie, J. L., S.-T. JOS. LETOURNEAU, Sec.-Trés.

6 sept.—j 2f

VENANT D'ETRE REÇU

PAR IMPORTATION DIRECT

Brandy Hennessy, en bouteilles.
Vermouth, (Noily Pratt)
Old Tom, (Booth.)
Abcinthe suisse de Pernod.
" " Lacroix.
" " J. Largue.

Champagnes Shalliey, Beaupré, Favard, l'Ecureux, Mercier. En demi BOUTEILLE ET BOUTEILLE

Aussi une grande consignation de THES JAPON, vert et noir, de toutes qualites

A. TOUSSAINT & Cie

ENTREPOT : 27, Rue et Place Notre-Dame
BASSE-VILLE, QUEBEC

Publications Musicales

TON SOURIRE (valse)
65 Cts
De Calgary à Macleod, (march)
50 Cts

(Exécutées avec grand succès à l'Académie de Musique par le "Corps de Musique" de Signor Liberati.)

Composé par J. VEZINA

Publiées et en vente par

ARTHUR LAVIGNE

Importateur de Pianos et Orgues

55 — RUE DE LA FABRIQUE — 55

C. ROUTIER

Horloger, Bijoutier et Opticien

250 ET 252 COTE DE LA MONTAGNE
QUEBEC

TELEPHONE.......... 543

22 av—j 6m

NOUVELLES LOCALES

Les fregates

Un fort détachement de marins sous les ordres d'un lieutenant et de deux aspirants de marine, ont assisté à la grand'messe hier matin à l'église Saint Patrice. Un autre détachement a assisté au service à l'église Saint-André.

Durant l'après-midi un grand nombre de nos citoyens sont allés visiter les frégates.

Concours de crosse

Il y a eu concours de crosse samedi dernier à Ottawa pour le titre de champion intermédiaire entre le club *Sarsfield* de cette ville et le club *Capital* d'Ottawa. Ce dernier a remporté la victoire par trois parties consécutives.

Le pont de chemin de fer Q. M. et C.—pas encore inauguré

Les autorités du gouvernement provincial ont fait inspecter dernièrement le nouveau pont du chemin de fer Québec, Montmorency et Charlevoix, jeté sur la rivière Saint-Charles, et qui a été déclaré être en parfait ordre, mais vu que l'inspecteur du gouvernement fédéral, pour des raisons que nous ne connaissons pas, n'a pas encore jugé à propos d'en faire l'inspection nécessaire, les convois n'ont pu circuler sur le pont hier et le résultat a été qu'un grand nombre de pèlerins arrivés hier matin de la paroisse Sainte-Anne de Montréal, ont été obligés de se rendre à pied à Hedleyville.

Parade

A l'issue de l'office du soir, les zouaves de St-Sauveur ont paradé dans les rues, fanfare en tête, et se sont dirigés à la salle St-Pierre, où il y eut exercices militaire, par le professeur Goyer. Durant la soirée, le rév. P. Pelletier a montré des vues et tableaux très intéressants au moyen de la lanterne magique. Il y avait foule.

Perdue

Au Grand-Tronc à Lévis, à partir du magasin de M. Jos. Fortin, marchand, jusque dans un champ à trois arpents environ de la maison de Mme veuve R. Morency, une somme de $75, comprenant un billet de $50, deux billets de $10 et un de $5.

La personne qui la remettra à Mme veuve Régis Morency, No 178, rue St-Laurent, Québec-Sud (Grand-Tronc) sera généreusement récompensée.

e j

Retraites

La retraite des Enfants de Marie, de St-Sauveur, s'est terminée hier après-midi à trois heures.

—A Notre-Dame de Lourdes, hier à 4 heures, est commencée la retraite des élèves des Frères et des Sœurs. Elle est prêchée par le rév. P. Gladu, O. M. I.

Hommage d'estime

Les membres de l'Union Lambillotte ont présenté hier soir, à un de leurs membres, M. Zotique Bertrand, un superbe cadeau à l'occasion de son mariage.

Incendie a Campbelton

On mande de Campbelton que vers deux heures jeudi matin, le feu s'est déclaré dans le magasin de M. Joseph Harpe, se communiquant ensuite à quatre autres bâtisses qui ont complètement été détruites par les flammes. Il n'y a pas d'organisation contre le feu dans cette ville.

L'ouverture des classes

Les vacances terminées, voici venir les mille petits besoins que nécessite la rentrée au collège ou au couvent, mais comme le temps est court, les personnes revenant de la campagne n'ayant que quelques jours à leur disposition pour faire les préparatifs nécessaires, nous voulons faire connaître au public l'endroit où trouver vite et à bon marché tout ce qu'il faut pour l'accoutrement et les autres fournitures nécessaires c'est chez Myrand et Pouliot qui ont en main tous les articles d'habillements pour garçons et filles tels que drap bleu pour tuniques de séminaristes, ceintures et casquettes faites sur ordre, aussi collets, chemises, cravates, camisoles, serviettes, brosses etc. etc., cachemire noir, ruban à ceinturons, bas, gants, sets de cols et poignets, chaussures etc.

Aussi un grand lot de sacs d'écoles à 5, 8, 10 cts en montant chez

MYRAND & POULIOT,
215 rue St Joseph,
Vis-à-vis le couvent.

St-Roch toujours en avant.—Affaires toujours croissantes.—Une bonne saison de commerce

Les vacances étant finis chacun arrive à la ville et se prépare à mettre la main à la roue afin de continuer les ouvrages inachevés et entammer une nouvelle besogne. Les marchands se préparent pour le commerce d'automne, et on se dit parmi le public acheteur que la bataille sera intéressante entre les marchands détailleurs, mais tous s'accordent à dire que la victoire restera à la maison Gagnon et Rochette. Cela ne laisse aucun doute. Ces messieurs qui ont eu l'avantage d'acheter à des prix relativement bas, trois des plus beaux stocks de Saint-Roch : ceux de MM. Darveau, Boisseau et Ed. N. Blais et Cie, et qui ont fait tout dernièrement l'acquisition de celui de M. Morency, marchand-tailleur, peuvent faire une forte opposition aux prix des autres marchands. Les marchandises d'automne sont en quantité énorme, et pour la raison que le public connaît, c'est-à-dire la réunion de tout ces stocks dans un seul magasin. Une grande vente à réduction commencera lundi prochain, le 8 courant, dans les trois magasins, savoir : Gagnon et Rochette, en face de l'église St-Roch ; Gagnon et Rochette, vis-à-vis le couvent, dont M. Ed. N. Blais est le gérant, et Gagnon et Rochette, rue St-Jean (bloc Hethrington) dont M. N. Bébard est le gérant. Les ordres sont de vendre au prix de l'encan. Donc, en masse lundi à ces magasins.

Aux interesses

Vu l'encombrement de bois long que nous avons dans notre chantier à Québec, et voulant faire place au bois que nous descendrons de notre moulin à Stoneham, aux premières neiges, nous avons décidé de vendre d'ici au 1er novembre aux prix suivants :

Epinette de charpente de première qualité, bien sciée, valant $18 à $20 le mille pieds pour $14 dans le bois court et $16 dans les bois long.

Longueur : de 15 à 50 pieds.

P. S.—Le bois sera livré à domicile dans la ville seulement.

Téléphone 146.

BÉLAND & MARTINEAU,
145, rue du Pont,
27 s E. J. 1 m. St-Roch.

Leçons de piano

Nous conseillons aux jeunes personnes qui désireraient prendre des leçons de piano, de s'adresser à mademoiselle Alvine Roy, 213, rue des Fossés.

Mademoiselle Roy, est une excellente musicienne qui a fait ses preuves dans l'enseignement du piano et elle mérite encouragement.

E. et J. j. a. o.

C'EST CERTAIN

—:o:—

Il est une chose certaine, c'est que vous serez toujours obligé de recourir tôt ou tard aux racinages, si vous venez à être malade. Il vous est aussi impossible de vous passer de remèdes sauvages dans votre maison, que de pain dans votre armoire. Cependant parmi tous ceux qui réclament ce titre de fabricant de *Remèdes Sauvages*, il n'y a que J. E. P. Racicot qui le soit véritablement. Lui seul possède la science des *herbes* et des *racines*, telle que nos anciens la connaissaient.

Ainsi donc, vous tous qui êtes malades, ne vous arrêtez pas à prendre les différentes drogues, qui vous sont présentées sous le nom de *Remedes Sauvages*, mais si vous désirez votre guérison, procurez-vous un véritable composé d'herbes et de racines seulement, que vous ne pouvez avoir que chez

J. E. P. RACICOT

No. 25, Rue Saint-Joseph, Saint-Roch, Québec.

A l'enseigne du Sauvage

Les mêmes remèdes se vendent aussi à Montréal, au No 1484, rue Notre-Dame, et à Sherbrooke, No. 9 rue du Pont

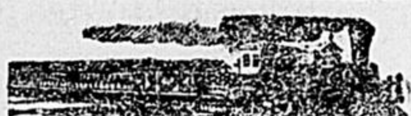

CHEMIN DE FER
LE QUEBEC-CENTRAL

—:o:—

Lignes de Québec, Boston, New-York et les Montagnes Blanches

—:o:—

La route la plus directe et la meilleure pour Boston et tous les points de la Nouvelle-Angleterre via Sherbrooke et le lac Memphremagog.

La seule ligne sur laquelle circulent les chars parloirs et dortoirs entre Québec et Springfield, et entre Québec et Boston, sans changement.

Le et après LUNDI, le 30 JUIN 1890, les trains circuleront comme suit :

EXPRESS—Départ de Québec par le bateau passeur 1.30 p. m., de Lévis à 2.00 p. m. Arrive à la Jonction de la Beauce à 3.40 h. p.m. arrive à Sherbrooke à 8.00 h. p.m.; arrive à Newport, Vt. à 10.20 h. p. m. ; arrive à Boston à 8.12 a. m.; arrive à New-York à 11.40 h. a. m.

Chars Monarque, parloir, dortoir et buffet, feront partie de ce train, de Québec à Springfield, sans changement.

PASSAGERS—Part de Québec par le bateau-passeur à 8.30 h. p.m.; de Lévis à 9.15 p.m.; arrive à la Jonction de la Beauce à 11.30 p.m.; arrive à Sherbrooke à 4.10 a. m. ; arrive à Newport à 6.55 a. m.; arrive à Boston à 4.45 h. p. m. ; arrive à New-York à 8.15 p. m.

Des chars palais dortoirs et parloirs sont attachés à ce train de Québec à Boston, sans transbordement. Ce train quittera Québec les dimanches soir, au lieu des samedis soir.

MIXTE—Part de Québec par le bateau-passeur à 1.15 h p.m.; de Lévis à 1.40 h.p.m.; arrive à la Jonction de la Beauce à 5.45h. p. m.; arrive à St. François à 6.45 p. m.

Les trains arriveront à Quebec.

EXPRESS—Part de New-York à 4.00h. p.m., de Boston à 9.00 h. a. m. ; de New-port, à 5.40 a. m. ; part de Sherbrooke à 7.40 a. m ; arrivant à Lévis à 1.35 h. p.m., et à Québec par le bateau-passeur à 1.45 p. m.

Chars Monarque, parloir, dortoir et buffet feront partie de ce train, de Springfield à Québec, sans changement.

PASSAGERS—Part de New-York à 9.00h a. m.; part de Boston à 1.45 h. p.m; part de Newport à 9.55 p. m ; part de Sherbrooke à 11.45 p. m.; arrive à Lévis à 6.35 a. m., et à Québec par le bateau-passeur à 6.45 h. a. m.

Monarque, char parloir, dortoir et buffet de Boston à Québec sans changement.

MIXTE—Part de St. François à 6.00h. a. m. de la Jonction de la Beauce à 7.05 h.a. m.; arrive à Lévis à 10.20 h. a. m.; et à Québec par le bateau-passeur à 10.30 h. a. m.

RACCORDEMENTS

A Lévis et à la Jonction Harlaka avec l'Intercolonial ; à la Jonction Dudswell, avec la division supérieure Coos du chemin de Maine Central ; à Sherbrooke avec le chemin de fer Boston et Maine pour les Montagnes Blanches, Boston, Portland, New-York et tous les points de la Nouvelle-Angleterre ; avec le Pacifique Canadien et le Grand-Tronc pour l'ouest.

Des billets de touristes pour Newport, les Montagnes Blanches, New-York, etc, sont en vente du 1er juin 1890 au 1er octobre 1890, et des billets d'excursion du samedi et revenir le lundi suivant seront aussi en vente du 1er juin au 30 septembre.

Pour plus amples informations s'adresser au bureau général des billets, en face de l'Hôtel St-Louis, ou à aucun des agents de la compagnie.

FRANK GRUNDY,
Gérant-général.

J. H. WALSH,
Gérant des passagers.
20 juin 1890.

Le et après LUNDI, le 9 JUIN 1890, les trains partiront de la station du Pacifique, Québec, et arriveront comme suit, excepté les dimanches:

DEPART DE QUEBEC

8.10 A. M.—Express direct pour le Lac St. Jean, tous les jours, arrivant à la Jonction Chambord à 5.04 p. m., et à Roberval à 5.35 p. m.

5.30 P. M.—Express local pour St. Raymond, tous les jours, y arrivant à 7.20 p. m., et au lac St.-Joseph à 6.50 p. m.

ARRIVEE A QUEBEC

6.15 A. M.—Express direct part de Roberval, à 8.30 p. m., tous les jours, ainsi que le Dimanche, mais pas le samedi, (et de la jonction Chambord à 9.00 p.m.) pour Québec, y arrivant à 6.15 a. m.

8.45 A. M.—Express local part de St. Raymond, tous les jours, à 7.00 a. m., et du lac St.-Joseph à 7.32 a. m., arrivant à Québec à 8.45 a. m.

8.15 P. M.—Train mixte part de la Rivière-à-Pierre tous les jours à 2.45 p. m., de St.-Raymond à 5.25 p. m., et du lac St. Joseph à 6.50 p. m., arrivant à Québec à 8.15 p.m.

25 minutes pour prendre le *lunch* au lac Edouard.

Chars palais "Monarch" attachés à tous les trains directs du jour, et chars dortoirs aux trains directs du soir. On peut retenir des sièges et des lits, et se procurer des billets de passage chez R. M. Stocking, vis-à-vis l'Hôtel St. Louis.

Le bateau à vapeur "Peribonca" fera un voyage tous les mercredis au nord du lac St.-Jean arrêtant à Péribonca et autres endroits accessibles sur le lac, partant de Roberval à 8 h. a. m., et revenant le même jour ; et un yacht à vapeur voyagera tous les jours entre Roberval et les endroits de pêche pour la "Ouananiche" à la Grande-Décharge, du 1er juillet au 15 septembre.

Le fret pour tous les points des districts du Lac St. Jean et Saguenay, à l'Est de la Jonction Chambord, est enregistré pour la Jonction Chambord, et pour Roberval et les endroits à l'ouest enregistré pour Roberval.

Le fret ne sera pas reçu à Québec après cinq heures p. m.

Billets de retour de première classe aux taux d'un simple billet, de Québec à toutes les stations, émis les Samedis, bons pour revenir jusqu'au mardi suivant.

Excellentes terres a vendre par le Gouvernement dans la vallée du lac St. Jean, à des prix nominaux.

Le chemin de fer transportera les nouveaux colons et leurs familles, et une quantité limitée de leurs effets de ménage, gratis.

Avantages spéciaux offerts à ceux qui établissent des moulins ou autres industries.

Pour informations au sujet des prix pour les passagers et des taux pour le fret, s'adresser à ALEXANDRE HARDY, agent-général pour les passagers et le fret, Québec.

J. G. SCOTT,
Sec. et Gerant.

Québec, 15 Aout 1890—e j

Ligne de Quebec a Ste. Anne de Beaupre.

A PARTIR DU 5 JUIN et jusqu'au nouvel avis, le vapeur "BROTHERS" voyagera de Québec à Ste-Anne comme suit, si le temps et les circonstances le permettent.

Quebec		et	Ste-Anne	
Dimanche	6½ h. a. m.		Dimanche	3 h. p. m.
Lundi	6½ h. a. m.		Lundi	2 h. p. m.
Mardi 6 a.m.	1 h. p. m.		Mardi 10 a. m.	6 h. p. m.
Mercredi	6½ h. a. m.		Mercredi	2 h. p. m.
Jeudi	6½ h. a. m.		Jeudi	2 h. p. m.
Vendredi	6½ h. a. m.		Vendredi	2 h. p. m.
Samedi	2 h. p. m.		Samedi	6 h. p. m.

Pour les touristes qui désirent faire un voyage sur le fleuve, le samedi, c'est un voyage des plus agréables. Le départ et retour seront toujours réguliers, suivant les heures indiqués dans l'annonce.

Toute société religieuse ou civile qui voudrait organiser un pèlerinage pourra engager ce vapeur à des conditions avantageuses, en s'adressant au Capitaine du vapeur.

Le bateau touchera le quai de Saint Joseph de Lévis, les jeudis et les Dimanche, aller et retour.

ELZEAR FORTIER,
27 mai—e 3m h Vapeur "Brothers"

Un verre de liqueur est au dessert ce qu'est le dessert au repas

—:o:—

Fabrique de Liqueurs Grande Marque

CHARLES LACAUX

VICE-CONSUL D'ESPAGNE, CHEF DE LA MAISON

LACAUX FRERES, A LIMOGES

FOURNISSEURS EXCLUSIFS

du GRAND HOTEL et de ses Caves, à Paris, pour les Bitters et toutes les Liqueurs françaises ;
de l'HOTEL et du CAFÉ DE PARIS, Etablissement de Monte-Carlo, pour toutes les Liqueurs, les Sirops, les Cognacs, les Fines-Champagnes (la vieille réserve), les Rhums, les Kirchs, les Bitters, les Absinthes, les Cassis ; les Vins de Madère, de Malaga, de Frontignan, etc., etc.

LA LIQUEUR DE COCA DU PÉROU

HORS CONCOURS A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1889

Il est aussi le fournisseur des plus grands Etablissements du Monde, tels que la Compagnie Transatlantique, le Cercle national des Armees de terre et de mer, a Paris

E. ROUMILHAC, 17 et 19, Rue Saint-Jean, Québec.

SEUL AGENT POUR LE CANADA

6 mai—E 1an

LOTERIE NATIONALE

Sous le patronage de

M. LE CURE A. LABELLE

Au profit de l'Œuvre des Sociétés Diocésaines de Colonisation de la province de Québec. Fondée en juin 1884 ; sous l'autorité de l'Acte de Québec, 32 Victoria, chap. 36.

Classe D

Le 38ème tirage mensuel AURA LIEU MERCREDI 17 Sept. 1890. A 2 HEURES P. M.

Au cabinet de Lecture paroissial, à Montréal, Canada.

VALEUR DES LOTS **$50,000**

GROS LOT UN IMMEUBLE DE $5,000

$1.00 LE BILLET

NOMENCLATURE DES LOTS

1	Immeuble de...	$5,000 00	$5,000 00
1	do	2,000 00	2,000 00
1	do	1,000 00	1,000 00
4	do	500 00	2,000 00
10	do	300 00	3,000 00
20	Ameublements..	200 00	6,000 00
60	do	100 00	6,000 00
200	Montres d'or....	50 00	10,000 00
1000	do d'argent.	10 00	10,000 00
1000	Services de toilette	5 00	5,000 00

2307 Lots valant $50,000.00

Cout du Billet - - - - - $1.00

Les demandes de billets seront reçues jusqu'à MIDI, le jour du tirage.

LE SECRETAIRE,
A. A. AUDET.

Bureaux: 19 Rue St-Jacques
MONTREAL, CANADA

VICTOR MARIER, Agent
Coin des rues d'Aiguillon et Ste-Marie, Québec

Biere et Porter Labatt

DE LONDON, ONT.

—:o:—

Preuve que la célèbre Biere et Porter fabriqués par John Labatt, de London, Ont., est la meilleure du Canada et même pouvant rivaliser avec les meilleures Bières et Porter importés ; les prix remportés aux Expositions Universelles de Philadelphie, Australie et de Paris le prouvent, ainsi que les certificats d'analyse ci-dessous :

M. FISET, M. D. L., Analyste du Gouvernement, dit : "Je les ai trouvés très purs et des meilleures qualités de houblon et orge. C'est un breuvage hautement recommandé aux invalides et aux convalescents, surtout comme tonique."

Le Rev. P. J. EDOUARD PAGE, professeur de Chimie, Université-Laval, Québec, dit: "J'ai analysé la bière "India Pale Ale" fabriquée par John Labatt, London, Ont., embouteillée par M. Y. MONTREUIL, Québec. C'est une bière légère contenant peu d'alcool, d'une saveur délicieuse et très agréable, d'une qualité supérieure et pouvant rivaliser avec les meilleures Bières importées. J'ai aussi analysé le Porter (XXX Stout) de cette même brasserie, qui est d'excellente qualité, sa saveur est très agréable, c'est un tonique plus énergique que la Bière précédente, car il est plus riche en alcool, pouvant être comparé avantageusement avec tout Porter importé Ces Bieres et Porter de John Labatt, London, Ont., sont fabriqués des meilleures qualités d'orge et houblon et ne contiennent aucun ingrédient nuisible à la santé."

Faites usage de la célèbre BIÈRE et PORTER LABATT, et n'en prenez pas d'autre en substitution

N. Y. MONTREUIL,

SEUL AGENT A QUEBEC,

179, RUE SAINT-PAUL, QUEBEC.

10 mai—E 3m

La Loterie de la Province de Québec

AUTORISEE PAR LA LEGISLATURE

Etablie pour des fins d'utilité publique, telles que Centre d'Instruction et érection d'un grand édifice pour la Société St.-Jean-Baptiste de Montréal.

TIRAGES MENSUELS POUR L'ANNEE 1890

A PARTIR DU MOIS DE JUILLET :

9 Juillet, 13 Aout, 10 Septembre, 8 Octobre, 12 Novembre, 10 Decembre

Troisième Tirage Mensuel, 10 Septembre 1890

3134 Lots
Valant $52,740.00

GROS LOT
Valant $15,000.00

Le Billet...... $1.00
11 Billets pour.. 10.00

Demandez les circulaires

NOMENCLATURE DES LOTS

1	Lot	valant	$15,000...........	$15,000
1	"	"	5,000...........	5,000
1	"	"	2,500...........	2,500
1	"	"	1,250...........	1,250
2	"	"	500...........	1,000
5	"	"	250...........	1,250
25	Lots	"	50...........	1,250
100	"	"	25...........	2,500
200	"	"	15...........	3,000
500	"	"	10...........	5,000
	LOTS APPROXIMATIFS			
100	"	"	25...........	2,500
100	"	"	15...........	1,500
100	"	"	10...........	1,000
999	"	"	5...........	4,995
999	"	"	5...........	4,995
3134	Lots valant		....	$52,740

S. E. LEFEBVRE, Gérant
81, rue St-Jacques, Montreal, Canada.

BELMONT

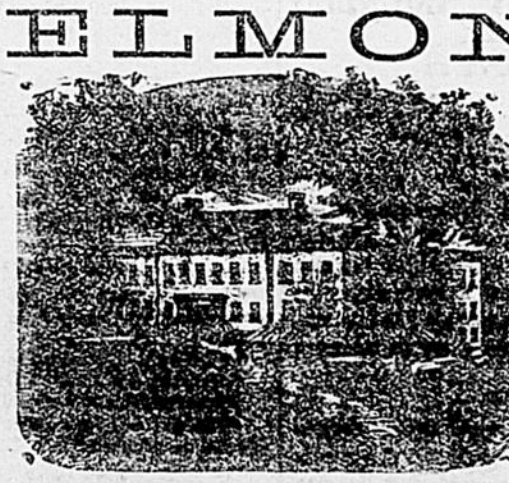

Maison de santé fondée en 1864, par W. G WAKEHAM, Ecr
Traitement de l'Alcoolisme et de maladies nerveuses

Boîte B. P. No. 7, Québec.
Téléphone, No. 277.
22 juil—E 6m

J. M. MACKAY, C. M., M. D.
Propriétaire.

Grand Succes

LA MAISON

SAVARD & Cie

Vient de recevoir un grand lot d'Etoffes à robes, dans les patrons et les couleurs les plus nouveaux, qu'elle vendra à très bas prix.

Aussi, un grand Job de Mousseline de couleurs pour robes qui sera vendue à 5 cts la verge.

Un assortiment complet dans les étoffes de deuil, cachemire crêpe, tweeds, serges, etc.

J. SAVARD & CIE
52-54, RUE DE LA COURONNE

HARNAIS

—:o:—

Duperré & Dagneau
81, 83 et 85 rue St.-Paul

Sont reconnus pour faire les plus beaux et les meilleurs Harnais de la Puissance, qu'ils vendent en gros et en détail, à des prix défiant toute compétition, ainsi que tout ce qui concerne la ligne de sellier.

Les amateurs de beaux et bons HARNAIS feraient bien d'aller leur faire visite, car ils sont les seuls qui fabriquent ces genres de harnais avec garnitures

WABASH, DOREE, NICKLE,
HARNAIS, (Single strap.)

Aussi une spécialité de HARNAIS avec garnitures de caoutchouc (*hard finish.*)

29 juillet—3 m. e j

Traverse de Quebec et Levis

LES BATEAUX DE CETTE TRAVERSE (la glace et le temps le permettant, le dimanche excepté) quitteront :

QUEBEC	LEVIS
Pour le Grand-Tronc	
A. M. 9.30 Train mixte pour Richmond.	A. M. 6.30 Malle de l'Ouest.
10.45 Train Express rapide pour l'Ouest.	P. M. 2.00 Train Express rapide de l'Ouest.
P. M. 8.30 Malle pour l'Ouest.	
Pour l'Intercolonial	
A. M. 5.30 Train (accommodation pour la Rivière du Loup.	A. M. 6.00 Mixte de Rivière du Loup.
7.00 Malle pour Rivière du Loup.	11.00 Malle de Halifax.
P. M. 2.00 Malle pour Halifax.	P. M. 3.30 Train (accommodation pour la Rivière du Loup.
5.15 Train (accommodation pour la Rivière du Loup.	8.15 Malle de la Rivière du Loup.
Pour le Quebec-Central	
P. M. 1.30 Express pour Sherbrooke.	A. M. 6.45 Express de nuit.
1.15 Train mixte pour St-Joseph.	10.30 Train mixte de St-Joseph.
8.30 Express de nuit pour Sherbrooke.	P. M. 1.45 Express de Sherbrooke.

28 juin 1890.

Ligne de St-Romuald, Sillery et Québec

—:o:—

LE VAPEUR
"LEVIS"
Capt. L. DESROCHERS.

A commencer le 6 MAI, (le temps et les circonstances le permettant) fera le trajet comme suit :

ST-ROMUALD		QUEBEC	
6 15 heures	A. M.	6 00 heures	A. M.
8 00 "	A. M.	9 00 "	A. M.
10 00 "	A. M.	11 30 "	A. M.
1 00 "	P. M.	2 00 "	P. M.
3 00 "	P. M.	4 00 "	P. M.
5 00 "	P. M.	6 15 "	P. M.
LES DIMANCHES			
2 00 heures	P. M.	1 30 heures	P. M.
5 00 "	P. M.	3 00 "	P. M.
		6 00 "	P. M.

Arrêtant à Sillery et au quai de M. Bowens en montant et descendant.

Tous les samedis il y a un voyage de St-Romuald et de Sillery à Québec, à 5 heures A. M. et à 7 heures P. M.

Les jours de fête, un voyage se fera à 8 heures du matin de St-Romuald, et dans l'après-midi, les heures seront les mêmes que le dimanche.

Traverse de l'Isle d'Orleans

—:o:—

LE VAPEUR
"ORLEANS"
Capt. BOLDUC

LE ET APRES LE 10 MAI, le temps et les circonstances le permettant, ce bateau fera le trajet comme suit :

DE L'ISLE		DE QUEBEC	
6 15 heures	A. M.	6 15 heures	A. M.
8 00 "	A. M.	9 15 "	A. M.
10 00 "	A. M.	11 30 "	A. M.
1 30 "	P. M.	2 30 "	P. M.
3 30 "	P. M.	4 45 "	P. M.
1 30 "	P. M.	6 15 "	P. M.
LES DIMANCHES (Midi)			
1 30 heures	P. M.	1 00 heures	P. M.
4 15 "	P. M.	2 30 "	P. M.
6 00 "	P. M.	5 00 "	P. M.

A chaque fête le bateau fera un voyage de l'Isle à 8 h. a. m., et dans l'après-midi les voyages seront les mêmes que le dimanche, arrêtant à St. Joseph en allant et en revenant.

Voyages spéciaux.—Il y aura un voyage spécial de l'Isle à Québec, tous les Jeudis soir à dix hrs.

Le prix du passage à St. Joseph, sera le même que pour l'Isle, les dimanches et autres fêtes.

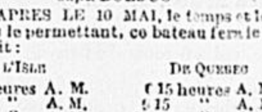

VENTE A L'ENCAN DE LIMITES A BOIS

DEPARTEMENT DES TERRES DE LA COURONNE

(*Section des bois et forêts.*)

Toronto, 2 juillet 1890.

AVIS est par le présent donné qu'en vertu d'un ordre en Conseil, certaines limites à bois dans les districts de "Rainy River" et de "Thunder Bay", et une limite composée d'une partie du canton d'Aweres, dans le district d'Algoma, seront offertes en vente par encan public, mercredi, le premier jour d'octobre prochain, à une heure de l'après-midi, au département des Terres de la Couronne à Toronto.

ARTHUR S. HARDY,
Commissaire.

N. B.—Les autres renseignements, tels que description des limites, superficie, etc., et les termes et conditions de la vente seront fournis sur application, personnellement ou par lettre en s'adressant soit au département des Terres de la Couronne, soit à Wm Margach, agent des terres de la Couronne, Portage du Rat, en ce qui regarde les limites de "Rainy River", soit à Hugh Munroe, agent des Terres de la Couronne à Port Arthur, en ce qui regarde les limites de "Thunder Bay."

Aucune réclamation ne sera payée aux journaux qui reproduiront cette annonce sans en avoir été autorisés par le département.

9 juillet—e 3fps jno

Orgues - Harmoniums

POUR

EGLISES ou SALONS

—:o:—

30 MAGNIFIQUES ORGUES, dont quelques-unes ont une sonorité suffisamment puissante même pour des Eglises de grandes dimensions des célèbres manufactures de MASON & HAMLIN, & BURDETT, et autres, sont maintenant exhibées et en vente à BAS PRIX, ou à termes de paiements faciles, chez l'éditeur de musique

ARTH. LAVIGNE

55—Rue de la Fabrique—55

17 mai—js

Pharmacie Nouvelle

RUE ST.-JEAN

TELEPHONE 624.

Prescriptions et recettes de Familles préparées avec la plus grande attention

Messieurs les Médecins y trouveront un assortiment complet de Drogues les plus récentes et les plus rares.

Le stock de Parfumeries et d'articles de toilette est maintenant au complet ; les maisons Gellé Frères, Lubin, Coudray, Roure Bertrand Fils, Colgate, etc., y sont dignement représentées.

J. EMILE ROY

Chimiste-Pharmacien

—COIN DES RUES—

ST.-JEAN ET STE.-ANGELE

Haute-Ville, Quebec.

25 juil—e j 1a

Whitehead & Turner

OFFRENT EN VENTE

100 BARILS, 60 tiers de tonnes et 72 tonnes de sirop des Barbades, et de mélasse de la Trinidad, de premier choix.

—:o:—

Venant d'être reçus directement de Chine :

Demi caisses de Caddies de premier choix,
1,000 demi caisses de thé vert et de Japon.

AUSSI

Quarts de morue verte.
Quarts de saumon.
Tonnes d'huile de morue.
" " loup marin.
Poissons et huiles venant des établissements Leboutillier, Frères & Cie., Paspébiac et Labrador

ET

1500 CAISSES DE FRUITS, végétaux et viande de la saison, en canistre.

A VENDRE CHEZ

Whitehead & Turner

Feuilleton de LA JUSTICE

74

HISTOIRE D'UNE AME

Puis, après un moment de silence, il poursuivit.

— Et que va-t-il arriver maintenant? C'est dans trois jours que le grand procès se juge et que votre cause doit être enfin plaidée. Quel avocat bon Dieu ! pourra-t-on trouver qui puisse je ne dis pas égaler mais remplacer en aucune façon l'habile et illustre Fabrizio dei Monti !

XL

Les premiers jours de deuil, d'inquiètude et d'attente qui suivirent celui-là je les passai presque seule ne sortant que pour aller au couvent et ne voyant chez moi que Stella et ma tante, qui, bien que ressemblait fort peu à son frère, l'aimait tendrement et était inconsolable de sa perte.

Au bout d'une semaine cependant je commençai à m'étonner de n'avoir pas encore reçu de nouvelle.

Le procès devait être terminé. Je m'attendais presque déjà à voir revenir Lorenzo, en tous cas, à revoir une lettre de lui.

Mais je n'en reçus point, je n'appris rien et je demeurai ainsi en suspens une durée de temps inexplicable. Enfin je reçus deux lignes écrites à la hâte non pas de mon mari, mais de mon frère :

" J'arriverai le lendemain du jour où ce mot te parviendra. Je te dirai tout de vive voix. Aies du courage.

"Mario."

Lando était présent lorsque ce billet me parvint.

Je le lus tout haut :

— Ah ! ciel ! s'écria-t-il, le procès est perdu, cela est manifeste! Il vous le fait assez clairement comprendre !... Et, en vérité, je ne vois pas ce qu'il peut avoir maintenant de pire à ajouter à cela.

Il m'en dit beaucoup plus long mais je ne l'écoutais pas : je lisais et relisais ces lignes. Pourquoi Lorenzo ne m'avait-il pas écrit ? Pourquoi Mario venait-il et pourquoi ne me disait-il pas que Lorenzo venait avec lui ?

Pourquoi ne prononçait-il pas même son nom ? Je n'osais pas m'avouer les folles terreurs qui me passaient par l'esprit ; mais je me souvenais de ses paroles étranges de son regard, de sa voix de toute son attitude au moment où il m'avait dit adieu et tout prenait à mes yeux un aspect formidable. Une vision se dressait devant moi que je n'osai envisager de peur de perdre la raison et avec elle le bienheureux souvenir qui était toute la force de ma vie ; Je souffris cette nuit-là comme je n'avais pas souffert depuis les heures de douleur et de remords qui avaient suivi la mort de ma mère !

Enfin, le lendemain à une heure tardive j'aperçus le bateau venant de Sicile et traversant lentement le golfe en luttant contre un vent violent et contraire ; car à une longue durée de beaux jours succédaient maintenant cette série de jours sombres et orageux qui attristent souvent à Naples la fin du printemps.

Mon premier mouvement fut de partir pour aller au-devant de Mario sur le rivage ; puis je changeai d'avis et je me décidai à demeurer où j'étais afin de me trouver seule lorsque je recevrais les nouvelles dont il était porteur.

J'eus de la peine cependant à m'aitrisser mon impatience car il me fallut l'attendre ainsi près d'une heure encore.

Mais enfin j'enrendis son pas sur l'escalier : puis ma porte s'ouvrit et il disparut. A ce que j'éprouvai lorsque je vis qu'il était vraiment seul je sens que jusqu'à ce moment je m'étais flattée de recevoir Lorenzo avec lui.

Je le regardais immobile. et n'ayant pas la force de l'interroger.

Il vint à moi me prit dans ses bras avec une tendresse que jamais il ne m'avait témoignée à ce point et je vis qu'en m'embrassant ses yeux étaiet remplis de larmes.

— Lorenzo ! Où est Lorenzo? m'écriai-je dés que je pus parler.

— Calme-toi, ma sœur me dit-il calme-toi je t'en conjure... Je vais te dire toute la vérité. sans aucun déguisement.

— Mais avant tout dis-moi où est Lorenzo et pourpuoi il n'est pas ici?

— Ginevra, je ne puis te répondre car, en ce moment je ne le sais pas j'ignore tout autant que toit ce qu'il est devenu.

A cette réponse les battement de mon cœur devinrent si violents que je crus m'évanouir ; mais je luttai contre l'angoisse dont j'étais saisie et d'une voix sourde je dis à Mario :

— Tout ce que tu sais dis-le-moi du moins sans retard et sans rétience.

Mario tira de sa poche une lettre soigneusement cachetée, qu'il semblait hésiter encore à me remettre.

Mais j'en avais reconnu l'écriture, et je coupai court à toute autre explication en l'arrachant de ses mains ; puis je courus m'asseoir à l'extrémité la plus retirée de la chambre pour la lire à mon aise et sans que mon frère put en diviner le contenu avant qu'il me plût de le lui communiquer.

" Ginevra ! avant d'ouvrir cette lettre vous aurez sans doute déjà appris que j'ai perdu mon procès en d'autres termes que je suis ruiné irrévocabl ment ruiné.

Je l'avais pressenti lorsqu'à l'heure décisive la mort m'a enlevé le seul homme qui pouvait en assurer l'issue favorable ; et en vous embrassant au moment de mon départ je croyais bien vous dire adieu pour toujours... Tel que je suis cette parole vous épouvantera sans doute.

Quoique la perte d'un très mauvais mari ne soit par irréparable vous frémissez j'en suis certain à la pensée de tout ce dont une situation désespérée pourrait me rendre capable et l'idée la plus funeste vous a je le gage déjà traversé l'esprit. En bien vus on'avez pas tort ; cette idée je l'ai eue j'en conviens et peut-être serez-vous satisfaite d'apprendre pue c'est vous qui m'en avez détourné. Oui, Ginevra votre image m'est apparue et je n'ai pas voulu ajouter un horrible souvenir de plus à tous ceux que je vous laisse et aggraver d'une façon sanglante une catastrophe déjà suffisamment tragique.

C'eût été cependant vous rendre votre liberté et permettre à votre jeune vie de reprendre son cours et de retouver un bonheur dont il ne m'est plus permis de vous parler, Cette pensée ajoutait donc une raison de plus à toutes celles que me suggérait le désespoir ; mais ce regard doux et suppliant, ce regard inexplicable que vous avez attaché sur moi en me disant adieu, m'a arrêté et ce souvenir me trouble encore. Que vouliez-vous me dire Ginevra ? Qu'aviez-vous à me demander ? Quelle pouvait être la prière qui semblait errer sur vos lèvres?

Je ne puis plus rien réparer aujourd'hui ; le passé n'est plus en mon pouvoir et l'avenir est détruit.

Le charme enchanteur de votre beauté et de votre pure et noble tendresse n'a pas été assez puissant pour me défendre contre moi-même.

Il est trop tard vous le voyez bien. Laissons donc les regrets inutiles.

Tous est fini.

Mes fautes ont porté leurs dernières conséquences ; je n'ai plus qu'à les subir qu'elles soient.

J'accepte donc la lutte et ce mot est même le seul qui me ramine ; car lutter c'est travailler et le travail je l'ai aimé jusqu'à la passion ! Que n'est-ce à celle-là et non à d'autre que j'ai livré mon âme tout entière! Ah ! si le passé pouvait revivre !...

Mais revenons au présent. Je saurai donc travailler — Oui Ginevra travailler pour vivre. Quelque sybarite que j'aie pu paraitre et être je puis faire cela je puis travailler et je le ferai, mais loin de vous sans vous. Grâce à la générorité de votre frère et à quelquess disposition qu je puis encore prendre et qui vous seront communiquées, vous ne souffriez pas de ce grand revers.

C'est là mon seul espoir mon seul repos d'esprit ; car après avoir troublé vos beaux jours amers de l'infortune cela soulèverait mon âme tout entière contre moi-même et serait capable de réveiller en moi le désespoir.

Soyez donc heureuse si vous voulez que je me tue pas.

(A suivre)

Venant d'être reçu
CHARBON

Enthracite Américain

Furnace, Egg,
Stove, Chesnut.

—:o:—

C'est le temps d'acheter à bon marché

—:o:—

George W. Webster & Cie
95—Rue Dalhousie—95

1mai—e 13m Telephone 286

DERNIERE EDITION

5 HRS. P. M.

A présent qu'il est convenu que Guillaume Tell n'a jamais existé, que va-t-on faire de l'opéra de *Guillaume Tell*, le chef-d'œuvre de Rossini ?

Une dépêche nous apprend qu'on a fait une brillante réception à l'empereur Guillaume, arrivé jeudi soir à bord du yacht *Hohenzollern*. L'empereur a passé les troupes en revue ; plusieurs princes et officiers étrangers se trouvaient sur le champ de manœuvres pour le recevoir ; la revue a été brillante.

La surexcitation causée à San José de Guatémala par l'assassinat du général Barrundia, loin de se calmer, devient de plus en plus vive et menaçante. La foule, massée, mercredi, autour de la légation, poussait les cris de : " Mort aux Américains ! " M. Mizner ne s'aventure dans les rues qu'entouré d'agents de police.

Croirait-on qu'il y a encore des boulangistes fervents à Paris ? C'est renversant. Jeudi soir à une grande réunion des partisans du brave général, M. Mermeix, rédacteur de la *Cocarde*, qui vient de faire des révélations sur les " Coulisses du Boulangisme, " a été sifflé, conspué, et finalement assommé. Un boulangiste furieux lui a même craché au visage !

Que de changements dans le concert des nations ! Tel gouvernement qui jouait les *soli*, est chargé à présent des timballes et tel autre qui se fait souvent entendre, était inconnu il y a cinq ans. Ainsi l'état libre du Congo propose de soumettre à l'arbitrage de la Suisse son différend avec le Portugal, à propos d'un territoire contesté en Afrique ! Que de réflexions cette dépêche ne fait-elle pas naître !

On parle encore beaucoup en Angleterre—beaucoup trop à notre sens—de la préséance que le Prince de Galles aurait fait accorder au cardinal Manning, dans une certaine commission municipale de Londres. Ce prince de l'église catholique était autrefois archidiacre de l'église anglicane, et, à ce titre, il avait un certain rang dans la hiérarchie officielle de la Grande-Bretagne. Depuis qu'il est converti au catholicisme, il n'a plus aucune position officielle en Angleterre et ne peut prétendre à avoir le pas sur aucun fonctionnaire. Mais Son Eminence fait mieux que de disputer à propos de vétilles. Le cardinal s'occupe activement de l'amélioration de la classe ouvrière,

Le tableau suivant donne à réfléchir. On y trouve le relevé des assassinats commis aux Etats-Unis, dans le cours des six dernières années, ainsi que celui des pendaisons par sentence judiciaire, et celui des exécutions dues à la loi du Lynch :

Années	Meurtres	Pendaisons officielles	Exécutions par le juge Lynch
1884...	3,377	103	219
1885...	1,808	108	181
1886...	1,499	83	133
1887...	2,335	79	123
1888...	2,184	87	144
1889...	3,567	92	175
Totaux.	14,770	552	975

Ce dernier chiffre surtout donne à réfléchir.

Entrevue avec l'hon. M. Longley

Ce que pense le procureur-général de la Nouvelle-Ecosse

CONSTRUCTION DE NAVIRES

Hier soir, un de nos reporters a eu le plaisir de causer longuement avec l'hon. M. Longley, le sympathique procureur général de la Nouvelle-Ecosse.

M. Longley qui arrivait d'un voyage aux Etats-Unis a été induit à se rendre à Washington où il a conversé avec les hommes les plus distingués des deux grands partis politiques qui divisent la république voisine.

M. Longley n'entendait pas se rendre jusqu'à la capitale des Etats-Unis, mais tout de même il ne regrette pas s'être dérangé car ce voyage lui a permis de recueillir les vues des principaux hommes d'état américains sur deux questions qui ont aujourd'hui la plus grande actualité : celle de la réciprocité commerciale et celle de l'annexion du Canada aux Etats-Unis.

Voici un aperçu du résultat de l'entrevue de notre reporter avec M. Longley.

LE REPORTER.—Vous vous êtes occupé de la question de réciprocité durant votre séjour aux Etats-Unis, je crois ?

M. LONGLEY—Oui, j'ai même suggéré au sénateur Sherman, la motion qui est maintenant discutée par le senat américain, je tenais à ce que cette motion fut faite, car je suis convaincu que dans la réciprocité avec les Etats-Unis se trouve la prospérité du Canada, sans distinction de provinces. On sait que par cette motion M. Sherman veut compléter la proposition de M. Blaine qui se propose d'accorder aux républiques de l'Amérique du Sud, les avantages d'un commerce libre avec les Etats-Unis, excluant le Canada de cet arrangement.

LE REPORTER. — Croyez-vous, M. Longley, que la population du Canada désire un traité de réciprocité avec les Etats-Unis ?

M. LONGLEY. — Certainement, plus que cela, j'en suis convaincu. Voulez-vous une preuve de ce que j'avance ? Voyez la *Gazette* de Montréal, le *Canadien* et le *Mail*. Ces trois journaux tonnaient contre toute tentative d'entente avec les Etat-Unis. Ils proclamaient que nos voisins ne nous accorderaient jamais ce que nous demandons. Que voyons nous depuis quelques jours ? On voit ces trois organes du parti tory déclarer que la question mérite d'être mise à l'étude, qu'il peut y avoir beaucoup de bon dans la réciprocité. Que cela signifie-t-il ? Que les rédacteurs de ces journaux ayant tâté le pouls de l'opinion publique, qu'agissant d'après les ordres de leurs chefs qui eux aussi sayent à quoi s'en tenir sur le sentiment populaire.

LE REPORTER—Quels effets immédiats aurait la signature d'un traité dans le sens que vous désirez ?

M. LONGLEY.—Les avantages immédiats que ce traité procureraient à la Nouvelle-Ecosse sont multiples. Cela lui ouvrirait toutes grandes les portes du plus grand marché du monde. Nous y expédirions nos charbons, poissons, fers, produits agricoles et bois de commerce. Du reste, les Etats-Unis sont le marché naturel des provinces maritimes.

De plus Québec et Ontario pourraient y expédier leurs produits agricoles et ceux de leurs manufactures. Manitoba bénéficierait beaucoup de ce changement et la Colombie Anglaise trouverait à ses portes le marché qui lui manque pour l'écoulement de ses produits.

LE REPORTER.—Advenant le cas où le bill McKinley recevrait la sanction du sénat américain, quel serait le résultat ?

M. LONGLEY.—Tout le contraire de ce que je viens de vous dire, ce serait un coup mortel porté aux fermiers canadiens qui seraient obligés d'aller chercher au loin, en Angleterre et ailleurs un marché pour le produit de leurs terres. Voyez-vous d'ici quelle perte énorme cela entraînerait. Les frais d'expédition seraient plus que doublés et les profits si petits déjà diminueraient d'autant.

Le contraire sera vrai si nous obtenons la réciprocité que les Etats-Unis ne sont pas prêts à nous refuser.

LE REPORTER.—Vous avez parlé il y a un instant de la construction des navires en bois, pouvez vous expliquer comment cette industrie autrefois si florissante à Québec est maintenant complètement disparue ?

M. LONGLEY. — Difficilement. Vous avez ici beaucoup plus de facilité à vous procurer le bois nécessaire, car les constructeurs de la Nouvelle-Ecosse éprouvent souvent de grandes difficultés à se procurer les matériaux voulus.

LE REPORTER — Que pensez-vous du projet d'annexion aux Etats-Unis ?

M. LONGLEY — Je ne crois pas que cela serait à l'avantage du Canada, du reste la grande majorité des canadiens n'en voudraient pas, pas plus que les hommes d'état avec qui j'en ai causé semble la désirer. Je les ai aussi laissés sous l'impression que le Canada ne désirait pas de changement dans sa constitution politique, que ce que nous voulions étaient des relations commerciales plus intimes avec les Etats.

LE REPORTER—Croyez-vous M. Longley que la république américaine reste telle qu'elle est maintenant constituée, que les intérêts si divers des différentes parties de l'Union ne seront pas cause d'une scission dans un avenir non éloigné ?

M. LONGLEY—Non je suis convaincu du contraire car j'ai constaté que tout marche si harmonieusement là-bas, que ce rouage administratif si compliqué fonctionne si bien qu'il n'est pas probable que jamais on se décide à demander un changement.

Inauguration de la nouvelle église de Beauport

Une cérémonie très imposante a eu lieu hier à Beauport. Nos lecteurs savent que depuis le désastreux incendie de l'église, les offices divins ont eu lieu dans la salle publique. Grâce à l'esprit d'entreprise de M. le curé Légaré, on a pu célébrer les vêpres solennelles dans la nouvelle église. Cette dernière avait été pour la circonstance décorée de draperies et d'oriflammes des plus variées.

A cette occasion, M. le curé, pour rehausser l'éclat de cette solennité avait invité un prélat du palais archiépiscopal, Mgr Gagnon répondit à l'invitation et officia à ces vêpres solennelles. On remarquait au chœur le Rév. M. Hoffman, curé de Charlesbourg, le rév. M. Rousseau, chapelain de l'Asile, le rév. M. Delisle et plusieurs autres dont les noms nous échappent.

A l'arrivée de Monseigneur Gagnon, la fanfare de la paroisse, sous la direction de M. Joseph Poulin, exécuta avec beaucoup de succès le " Golden City " de P. W. Liebenberger.

On chanta les vêpres de la Ste.-Vierge, et tous les psaumes furent entonnés par M. J. B. Poulin, professeur de chant à Toledo, Ohio, et frère du directeur de la bande,

Entre les psaumes, la fanfare exécuta plusieurs jolis morceaux. M. Napoléon Dorion chanta le magnificat, alternant avec le chœur.

Après la bénédiction de la nouvelle statue de N.-D., de la Nativité, il y eut procession et consécration.

Cette cérémonie fut suivie d'un salut solennel auquel officiait Mgr Gagnon, assisté des Révérends MM. Delisle et Rousseau. Le " Benedicta " de Lambilloto fut rendu par M. Chs. Lagacé. Plusieurs autres morceaux furent également rendus avec succès par les membres du chœur de l'orgue.

La collecte a été faite par M. le curé de Beauport et M. le curé de Charlesbourg.

Après l'office M. le curé convia les membres du clergé, le maire et le promaire, le président de l'Union St Joseph, M. l'architecte de l'église et les deux surveillants à un gouter au presbytère.

Tout le temps la fanfare sérenada devant le presbytère et l'on admira surtout le magnifique morceau " Wide Awake March " de J. H. Taylor.

EMBARRAS FINANCIERS

V. D. Richard, épicier, St.-Henri de Montréal, a fait cession. Passif faible.

Bouvier et Maranda, colporteurs, Montréal, ont fait cession. Passif $800.

Albert Manceau, marchand, à Plaisance, Québec, dont nous notions les embarras la semaine dernière, est en faillite. Passif $3,500.

Dame Veuve P. A. Roux, marchande publique, à Stanfold, offre 75c dans la piastre à ses créanciers.

Alderic Sigouin, magasin général à Ste.-Marthe, est dans l'embarras. Il offre 25c dans la piastre sur $3,800 de dettes.

Raymond Beaudoin, entrepreneur maçon, de cette ville a fait cession avec un passif de $15,000.

Louis Robert, barbier, marchandises sèches et tabac, Montréal, a fait cession avec un passif de $1,000, à la demande de Hodgson Summer & Cie.

Dame Henriette Mousseau, marchande de modes, rue Ste Catherine, ouest, a fait cession à la demande de Thomas Anderson Richardson. Passif environ $2,532.

Ddward Pole, marchand de thés et de cafés, Montréal, a vendu son stock ces jours derniers et a été arrêté sur *capias*, à la demande de I. Harris et fils, marchands de tabacs.

Talbot et Girard, Fraserville, ont composé à 80c avec leurs créanciers. Ils ont récemment subi de lourdes pertes dans un incendie qui détruisit pour $27,000 de valeurs.

Charles Lemire, magasin général L'Assomption, a fait cession ; passif $1,900—Il était autrefois cultivateur et s'était établi il y a un an environ avec $1,000 d'argent.

Charles Desmarteau, curateur à la faillite de Germain & Payette, " Hôtel Vendôme " à Montréal a vendu le contenu de cet hôtel, se montant à $2110.27c à raison de 80c dans la piastre. Outre le prix obtenu, l'acquéreur est obligé de continuer le bail des prémises jusqu'au 1er mai 1890, déchargeant par là la responsabilité des créanciers envers le propriétaire. Il y aura un joli dividende.

Mme Lussier, modeste à Montréal, a failli ces jours derniers, avec un passif de $6,700 et un actif de $8,000. Son actif est entre les mains des créanciers qui ont nommé un receveur lequel continuera les affaires jusqu'à réalisation de 10 070 de leurs réclamations. Il liquidera si le commerce ne va pas bien.

DERNIÈRES DÉPECHES

Spéciales à " La Justice " jusqu'à 4 h. P. M.

Nouvelles de Montreal

Demande de cession. — Accident.—Chute fatale. — Augmentation du prix du pain. — Un vieux pensionnaire de la prison.

Montréal, 8 septembre. — Une demande de cession a été faite, samedi matin, à M. O'Donaghue, épicier en gros, rue Saint-Maurice.

—Un nommé James Johnson s'est fracturée une jambe en descendant un escalier du Mechanic's Hall. Il a été transporté à l'hôpital Notre-Dame.

—Le gardien du Mechanic's Hall, a été samedi matin, vers 11 heures, victime d'un bien grave accident. Il a fait une chute du troisième étage de l'établissement et a été recueilli sans connaissance. Il a été transporté immédiatement à l'hôpital général, et son état est désespéré.

—Nos boulangers se sont donné la main pour augmenter le prix du pain ; de 16 cents il est porté à 18 par quelques-uns ; par d'autres à 19 cents, à 20 et jusqu'à 21 cts., dit-on.

—Thomas McCermack a été condamné pour vol à 6 mois de prison.

—Alfred Demers, accusé de vol de deux pardessus en caoutchouc, plaide non coupable. Procès remis.

—Douze jeunes gens embarqués à Glasgow à bord du steamer *Amarynthia*, sans payer, ont été condamnés à un mois de prison.

—Léon Vincent, âgé de 46 ans, et qui, au dire de M. Payette, a passé au moins quinze années à l'ombre, est décédé samedi dans la prison après une courte maladie. Malgré son âge peu avancé, Vincent, ravagé par l'alcool, avait l'air d'un vieillard. Il était tellement habitué à la prison qu'il la considérait comme sa résidence. Je vais donc aller chez nous ! s'écria-t-il la semaine dernière, quand il fut condamné, par le Recorder, à trois mois de détention pour vagabondage. Malgré son vice et sa paresse, Vincent était considéré comme un bon ouvrier par M. Payette.

Choses et autres

MM. Gilbert et Sullivan, dont l'un est le librettiste de " Pinafore " et l'autre le compositeur, étaient associés pour la confection d'opérettes. Ils se sont querellés enfin, et se sont séparés en faisant les tribunaux juges de leur dispute. C'est ainsi qu'on a appris que ces deux messieurs avaient gagné, en onze ans, la jolie somme de $1,350,000, l'un écrivant des calembredaines et l'autre les mettant en musique sur des airs plus ou moins empruntés.

—Le *News Advertiser* de Vancouver prétend que la Colombie britannique l'emporte de beaucoup en pittoresque sur le Colorado des Etats-Unis. Banff et le Parc National sont bien plus beaux que le Jardin des Dieux et que Manitou. Quant aux Sources de Harrison, elles surpassent en beauté les fameuses " Las Vegas " du Nouveau-Mexique. Le Colorado n'a rien qui soit comparable au glacier de la Colombie. La " Royal Gorge " et le " Grand Cagnon " de l'Arkansas deviennent insignifiants, si on les compare au cagnon de la rivière Erazo.

—Il y a environ seize ans, mourait à Winnipeg une femme métisse, Adélaïde Rolade, qui fut ensevelie à vingt milles de la ville. Son mari, M. Rolade, se rendait, il y a quelques jours, au lieu de la sépulture pour l'exhumer et transporter ses restes dans un autre cimetière. Mais quelle ne fut pas sa surprise et celle de quelques amis venus avec lui, en trouvant le corps de la morte dans un état de conservation parfaite et n'ayant pas perdu un seul de ses cheveux. Leur étonnement augmenta lorsqu'ils voulurent la soulever ; elle pesait le poids énorme de 700 livres ! Un examen attentif fit découvrir que le cadavre avait été déposé dans le voisinage d'une source alcaline, dont l'action lente et continue avait amené sa complète pétrification.

—On est tout disposé à Ottawa à ouvrir, dans toutes les parties de la ville, de petits jardins ou *carrés* publics dont chacun serait d'un accès facile pour les habitants du quartier où il se trouverait.

Ce système de nombreux carrés publics devrait être adopté dans toutes les grandes villes, ainsi que dans les petites localités qui ont l'ambition légitime de devenir un jour de grands centres de population.

—Un vieillard de 91 ans, le sieur Alfred Townley, qui depuis de longues années habitait à la ferme d'une dame Murphy, près de Bernardsville, à deux milles environ au nord de Plainfield (New-Jersey), n'a pas eu la patience d'attendre que la mort vint naturellement le chercher dans cette " vallée de larmes ". Il s'est pendu dans une grange au moyen d'une corde qu'il avait solidement fixée à une poutre et dont il avait enroulé l'extrémité autour de son cou. Pour arranger sa corde. Townley était monté sur une caisse vide qu'il n'a eu ensuite qu'à repousser du pied pour se lancer dans l'éternité. On ne connait pas exactement la cause de ce suicide, mais on croit que ses quatre-vingt-onze ans pesaient à Townley, car souvent le vieillard disait qu'il était fatigué de vivre.

—Une dépêche de Paris annonce la mort de M. Alexandre Chatrian, littérateur français bien connu par sa collaboration avec M. Emile Erckmann,—sous le nom d'Erckmann-Chatrian, dont ils signaient leurs œuvres. Les débuts littéraires de ces frères siamois de la plume, datent de 1848. Ils produisirent successivement le Sacrifice d'Abraham, le Bourgmestre en bouteille, le Chasseur des ruines, l'Illustre docteur Mathéus, Contes Fantastiques, Contes des bords du Rhin, Madame Thérèse, l'Ami Fritz, Histoire d'un Conscrit de 1813, l'Invasion, Waterloo, la Maison Forestière, la Guerre, le Blocus, Histoire d'un Paysan, une Campagne en Algérie, Contes Vosgiens, le Juif Polonais. M. Chatrian était né en 1826 et était âgé, par conséquent, de 64 ans, à sa mort.

L'exécution par l'électricité d'un condamné new-yorkais donne de l'actualité à la correspondance d'un médecin publiée par le *Globe* de Toronto. Il est dit dans cette communication, que la pendaison réserve au condamné un des trois supplices suivants :

Le pendu meurt par la suffocation ;
Ou bien, son épine dorsale est brisée ;
Ou enfin, il est décapité par la corde.

Les accidents de ce dernier genre sont assez rares, il est vrai ; mais dans les pays où les condamnés à mort meurent par la pendaison, il y a eu de ces cas exceptionnels qui sont gravés dans la mémoire d'hommes encore en vie.

— A l'occasion de l'anniversaire du 4 septembre, le *Times* de New-York a passé en revue les vingt années qui viennent de s'écouler après la chute de Napoléon III. Notre confrère conclut que la leçon de l'année terrible a valu pour la France tout ce qu'elle lui a coûté. " Dans les éléments essentiels de la vie politique française, dit-il, il y a la qualité, inconnue sous l'empire, de la stabilité et de l'ordre reposant sur l'intérêt intelligent de la masse du peuple. " Et notre confrère continue ainsi :

" Ce résultat n'a pas été obtenu sans lutte et sans difficulté. A partir du moment où l'assemblée nationale, élue après la trève de 1871, a réglé les conditions de la paix, a commencé un conflet désespéré et douteux entre les réactionnaires et les partisans du gouvernement populaire. La défaite des premiers a été due, plus qu'à tout autre homme, à Léon Gambetta. Mais Léon Gambetta quelque rares que fussent les dont il était doué, était lui-même le fruit de l'idée républicaine arrivée à maturité, et c'est ce fait, plus que son génie personnel, qui donne à sa carrière sa véritable signification. Que le peuple français ait pu tirer de ses propres rangs, et non des plus élevés, un homme capable de sentir si justement et de l'appliquer si pratiquement, il y a là preuve de la faculté de *self-government* qui réside dans ce peuple. Car Gambetta a été le premier grand, puissant, et véritable représentant du peuple."

Nos informations

Notre ami M. Gustave Hamel, avocat, épouse demain Mlle Duchesnay.

De bonne heure ce matin le *Canada* et le *Trush* ont pesé ancre et se sont mis en route pour le hâvre de Montréal. Le prince George de Galles était à son bord.

Hier le prince Georges accompagné de lord et lady Stanley, de leurs enfants et des officiers de la résidence vice-royale est allé voir les chutes Montmorency. Le voyage s'est fait en calèche. Sept de ces intéressants véhicules se suivaient de près.

L'hon. M. Flynn est de retour de la Gaspésie.

Une foule considérable d'étrangers s'étaient rendus hier à la cathédrale anglaise pour voir le Prince Georges, mais il n'y était pas.

Le Prince George a fait hier, une promenade en calèche à travers les rues de notre ville.

Ce matin a été celébré à la Basilique le mariage de M. Nagant à mademoiselle Esther Smith, fille de M. le chevalier Smith,

Les honorables messieurs Mercier et Charles Langelier sont partis cette après midi pour Montréal, en route pour St-Jean P. Q, où ils assisteront à l'ouverture de l'exposition des produits du district d'Iberville.

Nous allons bien à Québec par le temps qui court ! Partie de la rue St Jean, en dedans des murs, est à peu près sans trottoirs et sur la Terrasse on passe à travers le pavé. Deux ou trois actions pour dommages seraient peut-être les bienvenues et ensuite l'administration municipale que nous nous sommes donnée se réveillera peut-être.

M. Matthew Hearn a produit ce matin un avis qu'il portait en cour de révision la cause de l'élection contestée pour Québec-Ouest.

NOUVELLES LOCALES

AVIS

Toute annonce de Naissance, Mariage et Deces, sera refusee si elle n'est accompagnee d'une remise de 25 centins.

" La Justice " (éditions quotidienne et hebdomadaire) **ne sera adressee qu'aux abonnes ayant paye leurs arrerages et renouvele leur abonnement pour au moins 3 mois d'avance : 75 cts.**

Les sportmen qui desirent faire la peche a la celebre " Ouananiche " ou Saumon d'eau douce, trouveront toutes les facilites possibles a la maison de peche, a la Grande-Decharge du lac St.-Jean, et qui est sous la meme administration que l'hotel Roberval, s'y rendant de Roberval par le bateau a vapeur Peribonca, un delicieux voyage a travers les " Mille-Isles, " de la Grande Decharge.

30 juin—J jusq 15 sept. lundi

L'excursion des typographes

L'excursion des typographes qui doit avoir lieu, lundi prochain, le 15 septembre, promet d'avoir le plus grand succès, si l'on en juge par le programme varié des divers amusements de la journée.

Cette excursion a lieu, comme on le sait, à Ste Catherines, un des endroits les plus beaux et les plus propices. Le prix du passage n'est que de 50 cts, et par conséquent à la portée de tous.

Départ de la gare du Pacifique à 7.30 heures le matin.

Une fanfare accompagnera les excursionnistes qui sans nul doute seront nombreux.

Nous conseillons à tous ceux qui peuvent disposer d'une journée de prendre part à cette excursion.

Retrouve

Le corps du jeune Déchêne, qui s'est noyé hier dans la rivière de la " Retenue ", a été repêché ce matin. Il est arrivé à deux heures en cette ville.

Accident

Samedi matin, le sacristain de Beauport était à sonner la cloche de l'église qu'on a installée temporairement près de l'église lorsque tout à coup le battant se détacha et l'atteignit à la tête, lui infligeant une profonde blessure qui n'a cependant aucune gravité. Le blessé en sera quitte pour quelques jours de repos.

Fete patronale

L'Union St Joseph de Beauport célébrera dimanche prochain sa fête patronale. La cérémonie promet d'être très belle. Plusieurs sociétés qui ont été invitées y prendront part.

La fanfare de la paroisse rehaussera de sa présence l'éclat de cette fête.

Vaches ecrasees

Samedi matin, l'omnibus qui voyage du pont Dorchester au Sault Montmorency, a écrasé deux vaches près de la grande côte de Beauport.

Benediction de statues

La bénédiction des deux statues, Notre-Dame des Sept Douleurs et St Jean, a donné lieu à une imposante cérémonie hier matin, à St Joseph de Lévis.

La bénédiction a eu lieu à l'église pendant la grand'messe, puis dans l'après-midi, après vêpres, les deux statues ont été transportées processionnellement au calvaire d'Arlaka où elles ont été installées.

Une grande foule assistait à la cérémonie d'installation.

L'eglise de Beauport

Les travaux à l'église de Beauport sont poussés avec activité et sont maintenant très avancés. A l'avenir les offices auront lieu dans l'église.

Cour du Recorder

Monsieur Thibodeau dont l'état normal est l'ivresse a été arrêté hier et ce matin il a été condamné à un mois de prison.

Robert Martin, ivre, $4.

William Cardinal qui était séjourné loin de la prison depuis quelque temps nous est revenu en état d'ivresse. Il a remis au lage à condition qu'il s'éloigne au plus vite.

Cour de Police

Deux causes pour infraction à la loi du revenu ont été entendues et prises en délibéré. Dans les deux cas les défendeurs sont de la rue Champlain.

Une cause a été commencée et continuée à plus tard.

Dans l'etat religieux

M. Eugène Noël, ci-devant propriétaire et administrateur du *Nicolétain*, vient de renoncer au monde pour embrasser l'état religieux.

Il a quitté Nicolet pour se rendre au collège de Saint-Guillaume où il agira comme professeur.

La vacance est finie

La vacance légale est expirée lundi le 1er septembre, mais comme les tribunaux ne sont pas obligés de siéger avant le 10 septembre, il ne se fera rien d'important avant cette date.

Arrete au depart

Un homme de Toronto, endetté d'une forte somme envers une maison de Montréal, a été arrêté sur capias à bord d'un steamer qui allait quitter notre port. Placé dans l'alternative de vider ses poches ou d'aller en prison, notre voyageur s'est départi des quelques cents piastres qu'il avait sur lui et son créancier lui a fait grâce du reste.

Exportation du betail

Le steamer *Linda*, qui prend actuellement une cargaison de bois à Sillery pour MM. Dobell et Cie, prendra sur pont une cargaison de bétail pour M. Cunningham, de Montréal. Il prendra ces animaux au bassin Louise, probablement jeudi.

Vente de proprietes

La maison occupée par la société Vandry a été vendue samedi par le shérif à M. Robinson, marchand de fer de Montréal, pour $3,000. La propriété de l'avenue des Erables a été vendue à M. A. Gauthier, notaire, $1,700, pour couvrir une hypothèque de $2,500.

Les marches de Quebec

Les marchés étaient très bien pourvus samedi dernier, et les acheteurs étaient en grand nombre. Les cultivateurs des campagnes environnantes se déclarent satisfaisants de la récolte cette année et disent qu'ils trouvent facilement à écouler leurs produits. Le beurre première qualité se vend 20 à 25 cts la livre. Les légumes restent à peu près aux mêmes cotes.

Les enfants de Marie

Demain, reprendront les assemblées ordinaires des demoiselles Enfants de Marie de la Haute-Ville. Les réunions se tiendront comme par les années passées au grand Parloir des Dames Ursulines, et commenceront à deux heures et demie.

Union Musicale

L'élection annuelle des officiers de cette société a donné le résultat suivant :

Président,—Ephrem Dugal.
Secrétrire—Napoléon Drolet.
Bibliothécaire—Victor Lefebvre.
Membres adjoints du comité—Désiré Drolet et Eugène Bédard.

A Ste Anne

Un grand nombre de personnes sont allées hier en pèlerinage à Ste Anne de Beaupré, par voie d'eau et par chemin de fer. Il a fait une belle et chaude journée.

L'exaltation de la Sainte-Croix

Dimanche prochain on célèbrera à l'hôtel-Dieu de cette ville la fête de l'exaltation de la Sainte Croix. Il y aura l'après-midi, salut solennel et sermon à la chapelle.

Service de requiem

Mercredi prochain, le 10 du courant, à 9 hrs. a. m., sera chanté dans l'église du Bon-Pasteur de cette ville un service pour le repos de l'âme de feu M. Félix Fortier de St-Michel de Bellechasse, bienfaiteur insigne de cette communauté.

A la Basilique

Hier, à la grand'messe de la Basilique, M. l'abbé Beaudoin, vicaire, a fait le sermon sur le culte des saintes reliques, à l'occasion de la fête des martyrs Flavien et Félicité.

Diphterie

La diphtérie sévit d'une terrible façon dans la famille de M. Wm McPeak, inspecteur de bois, à Bergerville. Depuis une semaine il est mort deux enfants de le terrible maladie. Tous les autres enfants ont été atteints et deux sont mourants. Des mesures sont prises pour empêcher la propagation du mal dans la localité.

Tentative de vol sacrilege

Des voleurs ont tenté de s'introduire dans l'église de Sillery durant la nuit de samedi. Le sacristain, M. Roy, qui couche dans la sacristie depuis quelque temps a fait feu et les misérables ont décampé plus vite qu'ils ne s'y attendaient.

Il y a évidemment quelque caverne de coquins dans le voisinage de Ste-Foye et du chemin St-Louis.

Patrie et religion

A la demande d'un grand nombre de ses membres la section St Roch de la Société St-Jean-Baptiste de Québec a décidé de faire, dimanche, le 14 courant son second pèlerinage annuel à Ste-Anne par le chemin de fer Q. M. et C.

Tous ceux qui le désireront pourront se joindre aux membres de cette société, quand même ils ne seraient pas membres et pourront profiter comme eux du privilège d'entendre ce jour-là une jolie messe avec chant et musique et de plus auront encore la satisfaction d'inaugurer bien probablement le joli pont en fer que la compagnie vient de construire sur la rivière St Charles. j e

Le coq du clocher de la Basilique

Samedi, on a descendu le coq qui domine le clocher de la Basilique. Une foule de curieux assistaient à ce spectacle. C'est un nommé William Datson qui était chargé de cette besogne périlleuse.

La terrasse

Samedi soir, plusieurs milliers de personnes sont allées entendre la fanfare du *Bellerophon* sur la Terrasse. En passant, nous désirons attirer l'attention du conseil de ville sur le mauvais état de la Terrasse. Samedi soir une dame a failli être victime d'un accident. Comme elle se promenait un madrier a enfoncé, mais heureusement que sa chère moitié la tenait par le bras, car sans cela elle se serait certainement blessée gravement.

Voyage rapide

Le navire W. S. Russell, capitaine Robinson parti le 10 d'oût est arrivé à Greenock le 4 du courant, faisant le voyage dans l'espace de vingt cinq jours.

L'artillerie de Garnison

Le concours de tir de l'Artillerie de Garnison commence aujourd'hui à l'Ile d'Orléans.

Barque echouee

La barque " Prinds Leopold ", arrivée dans notre port et venant de Greenock avec une cargaison de charbon, s'est échouée au détroit de Belle Isle. Après avoir déchargé une partie de sa cargaison, elle a pu flotter. Quand toute sa cargaison sera déchargée, elle sera placée dans le bassin de radoub pour examen.

Re-ouverture

M. A. Morency, marchand-tailleur, 41½ rue St Joseph, informe ses nombreux clients et le public en général, qu'il continuera à recevoir des ordres comme par le passé, et qu'il tiendra aussi constamment un assortiment des tweeds les plus nouveaux et les plus variés à des prix défiant toute compétition.

Les personnes désireuses d'avoir un habillement bien fait, feront bien de lui faire visite.

M. A. Morency s'est assuré des ouvriers tailleurs de première classe dans la confection des habits, pantalons, etc.

1 sem. E et J.

Demande d'institutrice

Trois institutrices diplômées pour école élémentaire, munis d'un certificat de moralité et de capacité pour enseigner, trouveront place à St George, Beauce. Salle de classe laver et chauffée. Logis fourni, salaire $80.

S'adresser à
J. RANCOURT,
Sec.-trés.

j 2fs.

Service des signaux

8 septembre.
10 h a. m.,

L'Islet à Anticosti.—Clair, vent O. et S. O.

L'Islet.—A 5.30 h. a m, le Dauntless avec une goëlette monte.

Rivière du Loup.—Therm. 62.

Pointe au Père.—Therm. 74. L'Anglesia est ancré ici.

Matane.—La barque Lalla est partie d'ici pour Métis, à demi chargée.

Cap Chatte.—Dimanche à 8 h. a m l'Oakdine montait ; à 10 h a m le Sphynia.

Cap de la Magdeleine.—A 8 h a m le Duchess montait.

Fame Point.—A 7 h. a m le Toronto montait et à 7 h. a m l'Alcide ; la goëlette Laugevin descendait.

Anticosti.—Therm. 55.

Low Point.—Clair, vent d'ouest ; la barque Carniola descendait ; le Newfoundland, le Cholmly, l'Ayrshire et le Maud Hartman montaient.

H. J. McHUGH.

PENSION PRIVEE

ON DEMANDE DEUX PENSIONNAIRES DANS une maison de pension privée, située près de la Rue St-Jean, Quartier Montcalm.
Prix modérés.
Pour information s'adresser
Au No. 21, RUE JUPITER.

8 Sept.—e j 6f

Maison a vendre

UNE MAISON EN BRIQUE A UN ETAGE, située au No. 27 RUE JUPITER, à proximité du marché Berthelot. Conditions faciles.
Pour plus amples informations,
S'adresser SUR LES LIEUX.

Sept.—e. 1. 6f.

POUR L'AUTOMNE

Grands Jobs de Flanelle grise, Corps et Caleçons en laine, Shirting en coupons valant 15c. pour 7c.

COTONS OUETES, ETOFFES A ROBES, SERGES ET TWEEDS, HARDES FAITES POUR HOMMES ET ENFANTS.

Etoffes à Manteau, Cachemire, etc., etc., Bas Cachemire, Gants en Laine, Jerseys, etc., etc.

Garnitures de toutes sortes à prix réduits

FORTIER & ROYER
No. 11, rue Notre-Dame, Basse-Ville, Quebec

E J

LE SIROP CALMANT MORIN

Aide aux Enfants a supporter les maladies de l'ete

Preparee et vendue en gros par DR. ED. MORIN & CIE., 214, rue St.-Jean, et 32, 34, rue Pierre, Quebec.

GRANDE EXCURSION
A
STE-CATHERINE
SOUS LE PATRONAGE DE
L'UNION TYPOGRAPHIQUE No. 159

LUNDI, 15 SEPTEMBRE

PRIX DU PASSAGE. ALLER ET RETOUR
50 CTS

Départ de la gare du Pacifique, à 7.30 heures du matin.

Départ de Ste-Catherine, à 7 h. p. m.

Un corps de musique accompagnera les excursionnistes.

CET ESPACE EST RESERVÉ A L.A. Bergevin & Cie AU No 38 COTE DE LA MONTAGNE

ATTENTION! ATTENTION A LA MAISON BLANCHE

Afin de faire place à nos Marchandises d'Automne que nous avons commencé de recevoir, nous désirons attirer l'attention du public et tous les ACHETEURS qui aiment le BON MARCHE sur la GRANDE REDUCTION, que nous avons fait subir à toutes nos marchandises de printemps et d'été.

12½ p. c.	Sur nos Cotonnades, Indiennes, Cotons frippés, Flannellettes, Etoffes à robes, etc., etc.
15 p. c.	Chemises, guillaume et toile, couleur. Chemises flannellettes, lacées et unies. Chemises flannelle blanche, lacées pour Hommes et Garçons.
20 p.c. a 25 p.c.	Un lot de magnifiques Tweeds et Serges (*Job*) acheté bien en bas de la valeur et vendu aux mêmes *conditions*.

P.-S.—N'oubliez pas une visite à la MAISON BLANCHE, chez

HUOT & LANGEVIN
123, Rue St-Joseph, St-Roch
QUEBEC

—J avril

A VENDRE

100,000 BRIQUES, 1er QUALITE

BOIS DE CHAUFFAGE

200 cordes d'érable et merisier de 2½ et 3 pieds scié, fendu et livré à bas prix.

Charbon anthracite américain

EGG, GRATE STOVE, CHESTNUT.

QUALITÉ SUPÉRIEURE

S'adresser à

ARCHER & CIE.

Québec, 26 août 1890—1 m. E. J.